

LES ACTUALITÉS

Harper parle biodiversité

KARINE FORTIN

Rome — Le premier ministre Stephen Harper a prononcé hier à Bonn le premier de deux discours visant à faire la promotion auprès de l'Union européenne des efforts du Canada pour protéger son environnement.

Dans le cadre de la Conférence de l'ONU sur la biodiversité, le chef du gouvernement a rappelé que le Canada avait été le premier pays industrialisé à ratifier la Convention sur la biodiversité, en 1992, et qu'il abritait toujours le secrétariat responsable de sa mise en application.

«Le Canada travaille fort pour bâtir et agrandir son réseau de zones protégées. Jusqu'à présent, 10 % de la masse terrestre du Canada — une zone plus grande que la France et l'Allemagne combinées — et trois millions d'hectares d'eaux océaniques sont protégés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux», a-t-il insisté.

Le premier ministre a par ailleurs souligné qu'il avait fait de l'Arctique l'une des priorités de son premier mandat.

M. Harper doit aussi s'adresser aujourd'hui à la Chambre de commerce Canada-Royaume-Uni, à Londres, pour défendre la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de son gouvernement.

Ces discours et les rencontres bilatérales du premier ministre avec les dirigeants de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni revêtent une importance particulière à l'approche du sommet du G8, qui aura lieu au Japon en juillet.

Le Canada risque en effet de se retrouver une nouvelle fois criti-

qué sur la question fondamentale des changements climatiques. Tant l'ONU que l'UE ont en effet dénoncé le plan vert du gouvernement Harper, qu'elles jugent nettement insuffisant.

À Bonn, des groupes écologistes, dont Greenpeace, sont allés plus loin et ont placé le Canada parmi les empêchements de tourner en rond non seulement en ce qui concerne les GES mais aussi pour les biocarburants, la biodiversité agricole et forestière, le partage des revenus des ressources naturelles et les droits des peuples autochtones.

D'après l'organisme CDBAlliance, qui regroupe des organismes de la société civile intéressés par la biodiversité, le seul domaine dans lequel le Canada joue un rôle de leader est celui des aires marines protégées.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est plus nuancée. Pour son directeur adjoint, William Jackson, le pays a effectivement des positions très fermes et ne se gêne pas pour les faire connaître.

«Je n'irais pas jusqu'à dire qu'ils bloquent des choses. Ils expriment leur point de vue et je crois qu'ils ont de bonnes raisons de le faire. C'est le but des négociations», a-t-il confié.

Des félicitations

Le ministre de l'Environnement, John Baird, qui accompagne M. Harper dans sa tournée, a minimisé ces critiques. Il dit n'avoir reçu que des félicitations pour son travail. «On a fait de vrais efforts chez nous et on fait la promotion des vrais efforts partout dans le monde. C'est très important», a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

La conférence de Bonn réunit

depuis la semaine dernière des représentants des pays signataires de la convention de 1992. Après avoir laissé libre cours aux discussions de couloirs pendant une semaine, les chefs d'État ont commencé à défilier hier dans l'ancienne capitale de l'Allemagne de l'Ouest.

Outre la chancelière Angela Merkel, hôtesse de l'événement, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a pris la parole en matinée.

M. Barroso souhaitait que la conférence se solde par un engagement ferme des parties à la convention à agir et à financer la protection de la diversité dans les pays moins favorisés. «Il est temps de redoubler d'efforts», a-t-il martelé.

L'Allemagne a donné l'exemple en annonçant qu'elle consacrait 500 millions d'euros (environ 800 millions de dollars) à la cause.

Le ministre Baird, qui s'est aussi adressé à l'assemblée, a pour sa part annoncé l'octroi de 50 000 \$ pour un groupe de travail sur le partage des richesses.

Après son discours, le premier ministre a rencontré Mme Merkel, avec laquelle il a notamment parlé des changements climatiques, de la situation économique mondiale, de la possibilité d'un partenariat économique Canada-UE ainsi que la mission militaire en Afghanistan. M. Harper n'a pas fait de commentaires aux médias canadiens hier.

Le premier ministre effectuera aujourd'hui la dernière étape de son périple européen en allant dans la capitale britannique pour rencontrer la reine Elizabeth II ainsi que le premier ministre Gordon Brown.

La Presse canadienne

Le NPD plaide pour une Bourse du carbone

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le NPD a proposé hier de créer au Canada un marché de crédit des émissions de gaz à effet de serre (GES), aussi appelé Bourse du carbone, avec un prix élevé pour chaque tonne de GES. Un tel système permettrait de faire diminuer les GES de 40 % d'ici 2020 par rapport au niveau de 2005, soutiennent les néo-démocrates. La baisse d'ici 2050 serait de 8 %.

Le NPD rejette l'idée d'imposer une taxe sur le carbone pour parvenir à ses fins, une mesure qui sera bientôt proposée par le Parti libéral du Canada, avec l'appui de plusieurs groupes environnementaux. Le NPD estime qu'une taxe sur le carbone punira les plus pauvres de la société et qu'un marché de crédit des GES est suffisant pour discipliner les entreprises. Dans ce domaine, le débat ne fait que commencer.

Un tel marché des crédits de

GES est en place en Europe. Au Canada, les conservateurs ont annoncé la création d'un mécanisme semblable interne au pays, mais basé sur la réduction de l'intensité des émissions et non pas sur des cibles absolues de GES, contrairement à l'Europe. Le protocole de Kyoto exige lui aussi des cibles absolues pour réduire les GES, ce que le gouvernement Harper a rejeté.

Un mécanisme hybride

Pour aider la future Bourse du carbone à prendre son envol, le NPD propose que le gouvernement canadien mette lui-même sur le marché des crédits représentant 75 millions de tonnes (megatonne ou MT) de GES à la disposition des entreprises polluantes qui devront acheter des crédits. Cet influx de crédits permettrait au marché de bien décoller, soutient le chef-adjoint du NPD, Thomas Mulcair.

Les entreprises auraient donc le choix, du moins au début, d'acheter des crédits de gouver-

nement à un prix fixe ou des crédits de la Bourse du carbone à la valeur marchande.

Le NPD propose que les crédits vendus par le gouvernement aux entreprises aient une valeur de 35 \$ la tonne de GES. Si les 75 MT ne trouvent pas preneurs la première année, le NPD propose de réévaluer la valeur de la tonne de GES du gouvernement en fonction du prix sur le marché des crédits.

La vente de ces 75 MT à 35 \$ la tonne permettrait au gouvernement d'amasser un peu plus de 2,5 milliards de dollars. L'argent serait réinvesti «dans le développement de technologies vertes» et dans des «stratégies pour réduire les coûts pour les consommateurs», a soutenu le chef du NPD, Jack Layton, hier.

«Il faut, dans ce pays, qu'il y ait un prix sur le carbone le plus rapidement possible, a dit Jack Layton. Il est temps que les pollueurs paient leur part».

Le Devoir

Bilan environnemental de Montréal

La qualité de l'air ne s'améliore pas à Montréal

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

La qualité de l'air sur l'île de Montréal ne s'améliore pas en raison de l'augmentation de l'usage de l'automobile et des rejets industriels.

C'est ce qui ressort du deuxième bilan environnemental publié hier par Montréal à partir d'une série d'indicateurs.

Selon ce bilan, les émissions atmosphériques industrielles sont en hausse sur l'île, passant de 30 064 tonnes dans la période 1999-2000 à 34 334 tonnes dans la deuxième période d'inventaire, soit 2003-06, une augmentation de 14 %.

À cela s'ajoute une augmentation de 50 046 véhicules, soit une hausse de 6,5 % du parc automobile, et une augmentation du débit journalier sur les ponts de 3,4 % (40 000 voitures).

L'augmentation du nombre d'usagers du vélo, occasionnels par définition, de 140 000 à 241 000 personnes, n'a pas fait fléchir la tendance affichée par les épisodes de pollution intense qui ont atteint un sommet en 2004 avec 75 jours — un sur cinq — de mauvaise qualité de l'air. Si les deux dernières années affichent un meilleur bilan, soit 66 et 47 jours en dépassement des normes, ce serait le résultat de températures pluvieuses ou venteuses qui ont littéralement nettoyé l'air de la ville.

Montréal a par contre connu une hausse de l'achalandage de ses transports en commun de 2,6 % entre les deux périodes de référence, mettant ainsi fin à une longue tendance à la baisse.

Une partie de cette situation, qualifiée de stable par le bilan, est aussi attribuable au fait que Montréal a retranché de son bilan sur la qualité de l'air le pollen d'herbe à poux, qui a pourtant un énorme impact sur la santé publique. Ce pollen faisait partie des bilans de l'ancienne CUM. La responsable du Service d'environnement, Chantal Gagnon, a reconnu que ce pollen allergène, qui rend malades plus de 100 000 Montréalais chaque année, pourrait reprendre sa place dans le prochain bilan et que les huit stations d'échantillonnage pourraient être mises à contribution.

Le bilan sur la santé biologique de l'île est lui aussi moins précis, car il ne contient aucun indicateur sur l'état des espèces animales et sur la santé biologique des rives et du littoral métropolitains.

On y apprend qu'un plus grand nombre de plages respectent la norme Qalvo sur la qualité bactérienne, que le nombre d'aires protégées est en hausse de 3,43 %, sans que l'on sache s'il s'agit d'écosystèmes fonctionnels, et que le nombre de kilomètres de rives «publiques», plutôt que celles en santé biologique, a



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'augmentation de l'usage de l'automobile est en partie responsable du mauvais bilan de Montréal.

augmenté de 1,94 km pour atteindre 133 km. On n'y apprend pas non plus dans quelle proportion les 315 km de rives de l'île respectent les normes de protection riveraine. On sait cependant que la qualité de l'eau se détériore sensiblement en aval de la métropole.

Par contre, on y apprend que la consommation d'eau est en baisse légère (-1,1 %), mais que la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont en hausse, sauf dans le cas du gaz naturel.

En effet, les émissions de GES associées au mazout, à l'essence et au kérosène ont augmenté respectivement de 13 %, de 6,5 % et de 20 % entre les deux périodes de référence, faisant passer les émissions de la métropole de 11,8 millions de tonnes à 12,49 Mt entre les périodes 1999-2002 et 2003-06. Les auteurs du bilan ont toutefois précisé que plusieurs secteurs industriels majeurs, comme les raffineurs, ne figuraient pas dans ce bilan, qui limite à 12 % la part de Montréal dans le bilan québécois global.

Enfin, en matière de déchets, les Montréalais en produisent de plus en plus, passant de 940 682 tonnes en 2002 à 1 002 864 tonnes en 2006, une augmentation de 6,6 %. La bonne nouvelle, c'est que les quantités récupérées dans la même période ont augmenté de 42 %, faisant passer le pourcentage globalement récupéré de 17 à 22 %. Le bilan évite pudiquement de préciser que Montréal rate substantiellement les objectifs de la politique provinciale de réduction des déchets, qui ciblent pour 2008 un taux de récupération de 60 %, une situation attribuable au retard de la Ville dans le compostage des déchets organiques.

Le Devoir

Il en coûterait 26 milliards pour protéger les Grands Lacs

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

La protection des Grands Lacs contre les méfaits des changements climatiques et la restauration éventuelle de leurs écosystèmes coûterait 26 milliards aux États-Unis et au Canada, selon une évaluation de la Brookings Institution de Washington.

C'est cette somme que la Great Lake Coalition, un organisme canado-américain, a réclamée hier des deux gouvernements à l'occasion de la divulgation d'une étude-synthèse sur les impacts les plus prévisibles des changements climatiques. Cette analyse des coûts d'une politique globale d'atténuation des changements climatiques dans l'amont du méga-bassin laurentien ne mentionne pas les impacts de leur situation prévisibles sur le Saint-Laurent et le Québec en raison de l'abaissement de leurs niveaux d'eau.

Selon l'évaluation de la Brookings Institution, les 26 milliards nécessaires ne sont pas des fonds perdus. En effet, la région y gagnerait 50 milliards en ressources et en gains économiques à long terme et une autre tranche de 50 milliards à court terme en raison des projets de restauration, y compris le nettoyage des sites contaminés qu'il faudrait rapidement neutraliser.

Sans intervention dans les politiques de consom-

mation et de prélèvements actuels, les niveaux devraient chuter d'un pied au cours du siècle dans le lac Supérieur, de trois pieds dans les lacs Michigan et Huron, de 2,7 pieds dans le lac Érié et de 1,7 pied (environ un demi-mètre) dans le lac Ontario, qui alimente directement le fleuve Saint-Laurent.

Cette baisse généralisée des niveaux et volumes d'eau disponibles résulterait d'une plus grande évaporation causée par une chaleur croissante, d'un couvert de glace moins prolongé et de neiges moins abondantes. Ces phénomènes seront le résultat d'une hausse de la température moyenne de 5,4 à 10,8 °F. Cette hausse de la température moyenne des Grands Lacs augmentera leur pollution en la concentrant, provoquera le remplacement d'espèces sportives nobles par de plus résistantes, voire par des espèces envahissantes. Le nombre ainsi que l'étendue des zones mortes ou anoxiques (dénuées d'oxygène) iront croissant. L'état de santé biologique des Grands Lacs sera aggravé par les ponctions que l'on prévoit presque inévitablement de la part des États de plus en plus assouffis du Centre et de l'Ouest étatsunien ainsi que par l'atrophie des milieux humides à la base de la chaîne alimentaire.

Le Devoir

AVIS DE NOMINATION



Ron Perrotta



Denis Bélanger



Chris MacFarlane

Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble inc., est heureux d'annoncer les nominations suivantes au sein de l'équipe de direction de la Société.

M. Ron Perrotta est nommé au poste de vice-président, Marketing et planification stratégique. À ce titre, il assumera la direction du marketing au Canada, jouera un rôle conseil pour les actifs internationaux et dirigera la planification stratégique de la Société. Détenteur d'un diplôme de Bachelor of Commerce de l'Université McGill, M. Perrotta a joint Cogeco Câble en 2002 à titre de vice-président, Marketing et ventes. Comptant plus de 25 années d'expérience, M. Perrotta a auparavant occupé des postes en marketing, en gestion et en planification stratégique au sein d'entreprises de produits de consommation telles Johnson & Johnson, Seagram, Tropicana, Pfizer et BCP Advertising.

M. Denis Bélanger est nommé au poste de vice-président, Développement technologique. Il sera ainsi responsable de la veille et de l'analyse technologiques à moyen et long termes, en plus de soutenir les initiatives de développement technologique à l'international. Titulaire d'un baccalauréat en Sciences appliquées (génie électrique) de l'Université de Sherbrooke, M. Bélanger s'est joint à Cogeco Câble en 1991 à titre de vice-président, Ingénierie et services techniques de la Division Québec, puis il a été promu vice-président, Ingénierie et développement en 1996. Avant de se joindre à Cogeco Câble, il a occupé des postes dans diverses entreprises de câblodistribution, de télécommunications et de génie-conseil, notamment chez Bell Canada, au Ministère des Communications du Québec et au sein du groupe CFCF.

M. Chris MacFarlane est promu au poste de vice-président, Ingénierie d'entreprise. À ce titre, il dirigera l'ensemble des activités d'ingénierie au Canada. Détenteur d'un MBA de l'Université Queens, M. MacFarlane a joint Cogeco Câble en 1999 à titre de directeur, Exploitation IP en Ontario et a été promu au poste de vice-président, Ingénierie Ontario en 2005. M. MacFarlane cumule 20 années d'expérience en ingénierie dans des entreprises de télécommunications et de technologie, telles NCR et AT&T Canada. Il a également été propriétaire et dirigeant d'une entreprise florissante spécialisée dans la téléphonie pour le secteur des affaires.

Cogeco Câble (www.cogeco.ca), une entreprise de télécommunications offrant des services diversifiés à ses clients au Canada et au Portugal, se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal sur le plan du nombre de clients du service de câble de base. Grâce à ses réseaux bi-directionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, des services d'Internet haute vitesse ainsi que des services de téléphonie.TSX : CCA.



les cahiers DU 27 JUIN

La revue *Les Cahiers* du 27 juin est une revue québécoise de réflexion éthique et politique indépendante et non partisane qui s'intéresse à des sujets qui touchent le vivre-ensemble au Québec. La revue tire son nom de la journée où, le 27 juin 1975, l'Assemblée nationale du Québec adopta la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. La revue publie 2 numéros par année.

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE		
	Pour un (1) an	Pour deux (2) ans
INDIVIDUEL POUR LE CANADA	19,00 \$	36,00 \$
INDIVIDUEL INTERNATIONAL	22,00 \$	40,00 \$
INSTITUTIONNEL	28,00 \$	52,00 \$
DE SOUTIEN	28,00 \$	52,00 \$

LANCEMENT

La revue *Les Cahiers* du 27 juin lance son prochain numéro le mardi 10 juin avec un dossier principal ayant pour titre *La montée de la droite*.

Pour l'occasion, nous vous convions à un 5 à 7 au Pub du Quartier Latin, à Montréal, métro Berri.

Le numéro comprend des contributions de Caroline Allard, Martin Blanchard, Mélanie Bourque, Peter Dietsch, Tom Flanagan, Pierre Fortin, Joseph Heath, Julie Lavigne, Valérie-Anne Mahéo, Claude Montmarquette, Martin Papillon, Michel Seymour et Jonathan Valois.

POUR ABONNEMENT ET INFORMATION
(514) 729-4933 ou 1-866-307-4933
cdec@citoyennete.qc.ca

Le Congrès eucharistique de Québec est en route

Un grand rassemblement destiné aux jeunes marquera le Congrès eucharistique de Québec, a annoncé hier le cardinal Marc Ouellet, à quelque deux semaines de l'ouverture de la célébration à laquelle le pape était attendu.

Benoît XVI n'y sera finalement pas, mais il devrait faire parvenir aux jeunes un bref message, par vidéo-conférence, pour le rassemblement prévu le 21 juin, la veille de la clôture. Cet événement aura des airs de Journée mondiale de la jeunesse, a souhaité le cardinal en expliquant les détails du volet jeunesse du Congrès.

Environ 1500 jeunes de 18 à 35 ans seraient actuellement inscrits à l'événement, alors que plus de 10 000 pèlerins de 50 pays sont attendus. Le Congrès de Québec sera le 49^e du genre, le troisième des années 2000 après Rome et Guadalajara. Le concept de l'événement avait été créé à Lille en 1881. Montréal l'a reçu en 1910.

Parmi les principales manifestations au programme de Québec, une procession eucharistique de quelque 20 000 personnes est prévue le 19 juin, alors que la messe de clôture sera célébrée sur les plaines, où le pape pourrait encore ici faire une apparition par vidéo-conférence.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Orage
ou ouragan?

Michel David

Certes, Jean Charest est bien placé pour savoir comment Maxime Bernier peut se sentir. Quand lui-même avait dû quitter le cabinet Mulroney en 1990, il croyait sa carrière politique ruinée à jamais.

«*Quand vous démissionnez du conseil des ministres, dans les heures qui suivent, le ministre appelle à votre bureau de comté, sur la colline parlementaire, pour récupérer les meubles. Sur le plan humain, c'est dur et humiliant*», raconte-t-il dans son autobiographie parue en 1998.

La compassion du premier ministre doit néanmoins être assez limitée. Loger un appel téléphonique à un juge pour plaider la cause d'un athlète québécois exclu de l'équipe canadienne était une chose; oublier des documents confidentiels chez une petite amie aux antécédents douteux en est une autre. C'est toute la différence entre le zèle et la sottise.

En réalité, c'est peut-être avec Stephen Harper que M. Charest sympathise le plus. Soit, la nomination de ce bellâtre gaffeur aux Affaires étrangères ne dénotait sans doute pas un grand jugement, mais il sait d'expérience qu'il peut arriver à un premier ministre d'accorder sa confiance à des gens, parfois même à des amis personnels, qui ne la méritent pas. Il faut faire ce qu'on peut avec ceux qu'on a sous la main.

Cela dit, sympathiser ne signifie pas nécessairement être disposé à assumer les dommages collatéraux. Même si, selon les vérifications du ministère de la Sécurité publique, aucune irrégularité ne semble avoir été commise dans l'octroi d'un contrat pour la surveillance de détenus à une entreprise qui appartenait au père de l'ex-conjoint de Julie Couillard, personne n'aime être associé au pestiféré du jour.

Le plus important est cependant l'effet que l'affaire Bernier-Couillard pourrait avoir sur le calendrier électoral fédéral et sur les calculs de M. Charest lui-même. S'agit-il d'un simple incident, dont il ne restera plus de traces à l'automne, ou d'un véritable tournant qui pourrait faire basculer l'opinion publique canadienne?

Il ne fait aucun doute qu'à la Chambre des communes, les partis d'opposition vont tout faire pour étirer les choses au maximum. Avec un cocktail aussi explosif de sexe, de politique et de crime organisé, les audiences du comité parlementaire seront assurément très courues.

Sauf dans sa Beauce natale, qui fait preuve de sa solidarité habituelle, M. Bernier a déjà été jugé et condamné. Moins pour avoir mis en péril la sécurité nationale que pour avoir démontré l'étendue de son incompetence. Il reste à savoir dans quelle mesure la crédibilité du premier ministre lui-même sera affectée. Beaucoup trop de questions demeurent encore sans réponses.

Les libéraux fédéraux semblent avoir flairé l'odeur du sang et, pour une fois, ce n'est pas celui de leur chef. Si les sondages placent toujours le PC et le PLC nez à nez, malgré l'ineptie de Stéphane Dion, c'est donc qu'une grande partie de l'électorat canadien demeure profondément réfractaire à Stephen Harper. Il ne manque peut-être qu'une goutte pour faire déborder le vase.

Même après son élection-surprise à la tête du PLC, plusieurs ont continué à voir comme une impossibilité quasi métaphysique que M. Dion puisse éventuellement devenir premier ministre du Canada, mais on ne sait jamais.

La encore, M. Charest peut se prendre lui-même à témoin qu'on ne peut jurer de rien en politique. Alors qu'il était donné pour mort l'automne dernier, plus rien ne semble l'atteindre. Même s'il est manifestement hésitant sur les suites à donner au rapport de la commission Bouchard-Taylor, il peut légitimement espérer sortir indemne du dernier mois de session parlementaire à l'Assemblée nationale.

À moins de fâcheux imprévus, l'automne s'annonce tout aussi intéressant pour M. Charest. Maintenant que le président Sarkozy a rectifié sa position sur les relations que la France entretient avec le Québec et le Canada, les célébrations du 400^e anniversaire et le Sommet de la Francophonie, l'automne prochain, seront autant d'occasions de soigner son image de chef d'État.

Il y a toutefois un événement qui pourrait obscurcir l'horizon d'un coup: l'élection à Ottawa d'un gouvernement libéral dirigé par le père de la Loi sur la clarté, qui serait interprétée au Québec comme la fin du «fédéralisme d'ouverture» incarné par le gouvernement Harper.

Bien avant qu'André Boisclair ne commence à multiplier les bourdes, c'est l'arrivée des conservateurs qui a provoqué la chute du PQ et du Bloc québécois dans les sondages. Inversement, depuis 30 ans, le retour des libéraux fédéraux a toujours été le prélude à un nouveau stage dans l'opposition pour le PLQ.

M. Charest répète à qui veut l'entendre qu'il ne voit aucune raison de tenir des élections en 2008 ou même en 2009. Si la démission de M. Bernier provoquait un mouvement d'opinion susceptible d'amener M. Dion à la conclusion que le temps est venu de renverser le gouvernement Harper, M. Charest pourrait lui-même commencer à s'interroger sur l'utilité de poursuivre une «cohabitation» dont il vante les vertus presque quotidiennement depuis des mois. Il vaut souvent mieux prévenir que tenter de guérir quand le mal est fait.

M. Charest a vécu l'époque où le gouvernement Mulroney perdait presque un ministre par mois. «*Il était difficile pour nous de distinguer un orage passager d'un véritable ouragan, et de savoir si un incident qui faisait les manchettes dans les médias allait avoir des conséquences à long terme ou à court terme*», explique-t-il dans son autobiographie. Encore aujourd'hui, toute la question est là.

mdavid@ledevoir.com

Le promoteur de Griffintown
n'a pas fourni la garantie attendue

JEANNE CORRIVEAU

Le promoteur Devimco n'a pas respecté son engagement de déposer, lundi, une garantie bancaire de quelque 65 millions pour que la Ville puisse procéder à des expropriations dans Griffintown, a appris *Le Devoir*. Montréal lui a accordé un sursis de quelques semaines, espérant du même coup réduire le nombre de terrains qu'elle devra exproprier.

Selon l'accord de développement conclu entre la Ville et Devimco en avril dernier, le promoteur avait jusqu'au 26 mai pour transmettre à la Ville la liste des immeubles dont il n'est pas propriétaire sur le site de Griffintown. Il devait également fournir à la Ville une lettre de garantie bancaire couvrant les frais d'expropriation pour les immeubles qu'il n'a pu acquérir de gré à gré. La Ville prévoyait expédier les premiers avis d'expropriation à compter de demain.

La Ville a reporté au mois de juin ces procédures. Devimco négocie toujours avec des propriétaires de lots qu'il convoite pour son projet de développement, a-t-on fait valoir à la Ville. «*Tout nous laisse croire que des discussions se déroulent encore entre les parties, ce qui, on l'espère, permettra de conclure des ententes avec un certain nombre de propriétaires de lots*», a expliqué Alan DeSousa, responsable du développement économique au comité exécutif.

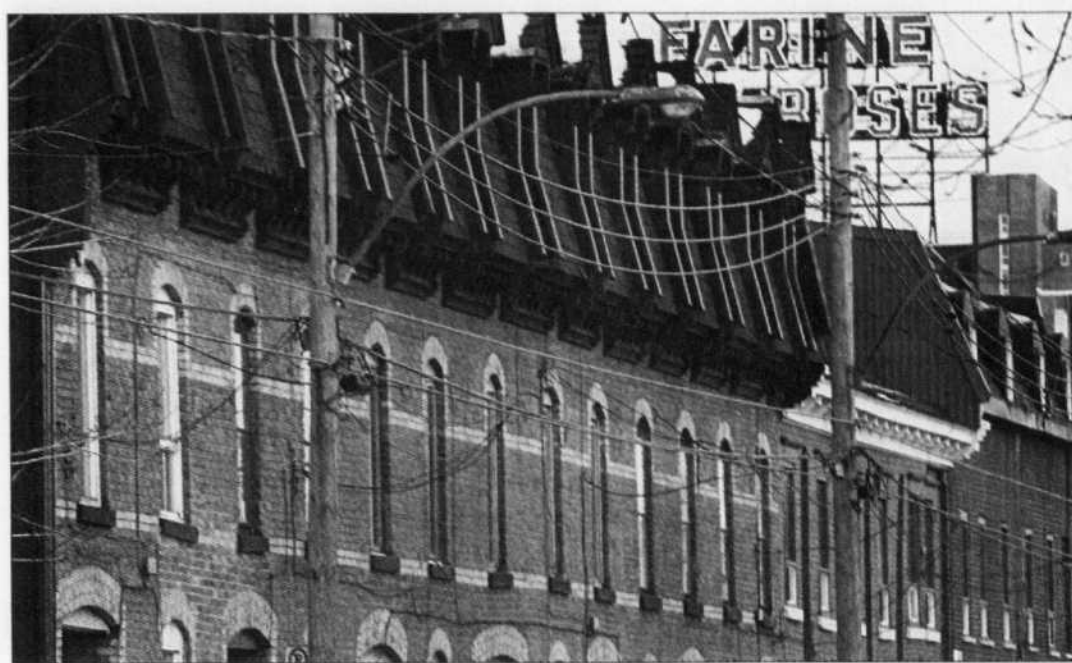
«*Il est dans l'intérêt du promoteur d'obtenir le plus grand nombre d'ententes. Il est dans l'intérêt des propriétaires d'obtenir une valeur équitable pour leurs terrains et il est dans l'intérêt de la Ville de réduire les expropriations. Donc, si ça prend deux ou trois semaines de plus, je suis prêt à laisser les négociations se poursuivre*», a-t-il ajouté.

Du côté de Devimco, on évoque la complexité du dossier pour justifier le report des échéances. «*Les pourparlers se poursuivent. Ce n'est qu'une question de temps. L'équipe n'a pas pu faire tout le travail avant la fin mai. Donc, ça va se poursuivre en juin. Mais il n'y a aucun problème*», a affirmé André Bouthillier, responsable des communications pour Devimco. Quant à la garantie bancaire, «*ce n'est pas problématique*», a-t-il dit.

25 lots

Le mois dernier, la Ville avait répertorié 25 lots susceptibles d'être expropriés au profit de Devimco. De ce nombre, deux appartenaient à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), qui a accepté de les vendre au promoteur au coût de 7,4 millions. Alan DeSousa soutient que 16 lots n'ont toujours pas fait l'objet d'ententes avec Devimco.

La Ville avait également évalué à 65 millions les



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le promoteur avait jusqu'au 26 mai pour transmettre à Montréal la liste des immeubles dont il n'est pas propriétaire sur le site de Griffintown. Il devait également fournir à la Ville une lettre de garantie bancaire couvrant les frais d'expropriation pour les immeubles qu'il n'a pu acquérir de gré à gré.

coûts liés à l'expropriation des 25 lots concernés. L'entente de développement stipule que Devimco assumera la totalité de ces dépenses, soit les coûts d'achat des propriétés, les frais de caractérisation des sols et les frais d'experts.

Le promoteur s'était aussi engagé à fournir à la Ville une lettre de garantie bancaire avant que les procédures d'expropriation soient engagées. Le montant de cette garantie sera donc ajusté en fonction du nombre de lots qui n'ont pu être acquis de gré à gré par Devimco. En plus des coûts des expropriations, Devimco devra assumer les dépenses liées à la restauration des sols, qu'une évaluation sommaire a établi à 4,8 millions de dollars.

Les expropriations au profit d'intérêts privés constituent une procédure inhabituelle. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à la Ville d'utiliser son pouvoir d'expropriation pour un tiers quand il s'agit d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) afin

d'aider un promoteur à compléter l'assemblage de terrains requis pour la réalisation de son projet. Pour ce faire, le promoteur doit démontrer qu'il détient des titres de propriété ou des offres formelles d'achat pour les deux tiers de la superficie du territoire visé.

Alan DeSousa soutient que Devimco a en main de tels documents pour 82 % des terrains, soit 10 % de plus qu'en avril. Le contentieux aurait vérifié la validité de ces titres, a-t-on précisé à la Ville.

Le 28 avril dernier, le projet de Griffintown a obtenu le feu vert du conseil municipal lorsque les élus ont adopté le PPU. Trois élus, dont deux membres du parti de Gerald Tremblay, avaient inscrit leur dissidence. Rappelons que le projet résidentiel et commercial de Devimco, d'une superficie de 1,1 million de pieds carrés, est évalué à 1,3 milliard de dollars. La première phase des travaux devrait débuter à l'été 2009.

Le Devoir

Affaire Couillard: Québec est entraîné
dans la controverseLe ministère de la Sécurité a accordé un contrat
à une firme fondée par l'ex-conjoint de Julie Couillard

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest se retrouve entraîné bien malgré lui dans la controverse entourant la démission de Maxime Bernier. Le ministère de la Sécurité publique a accordé en 2006 un contrat de surveillance de détenus à la firme dont l'ex-conjoint de Julie Couillard, Robert Pépin, était un des fondateurs, un homme qui avait un dossier criminel et des liens avec les Hells Angels.

Lors de la période questions à l'Assemblée nationale, le député de Richelieu et porte-parole de l'opposition péquiste pour le Conseil du trésor, Sylvain Simard, a révélé que le ministère de la Sécurité publique a signé avec la firme Agence d'investigation et sécurité D.R.P. de Laval, un contrat d'une valeur de 166 655 \$ pour «*le gardiennage des personnes incarcérées dans les centres hospitaliers*», selon la liste des engagements financiers du ministère. Les déboursés ont été finalement de 158 552 \$, selon le ministère.

«*Il y a eu un contrat attribué par le ministère de la Sécurité publique à une firme liée au milieu criminel*», a accusé M. Simard, qui a dit souhaiter que cette situation soit imputable à du laxisme. «*La meilleure des hypothèses, c'est qu'on n'a pas fait attention. La pire hypothèse, c'est: qui a influé pour que ce contrat soit attribué?*»

Pris au dépourvu à l'Assemblée nationale, le mi-

nistre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, flanqué de son sous-ministre, Paul Girard, a tenu un point de presse en fin de journée après avoir vérifié les faits.

«*C'est un pétard mouillé*», a soutenu le ministre. La firme D.R.P. détenait un permis conforme pour des activités de gardiennage. La Sûreté du Québec a réalisé en 2004 une enquête de sécurité avant d'accorder un permis. Des enquêtes de sécurité ont été faites à l'endroit du père de Robert Pépin, Denis Pépin, un policier à la retraite de la Ville de Montréal. «*représentant et seul actionnaire et administrateur*» de D.R.P., selon le communiqué diffusé hier par le ministère. Denis Pépin n'a pas de dossier criminel.

Or Gestion Robert Pépin, une firme que contrôlait Robert Pépin, est à l'origine de la firme D.R.P. fondée en novembre 2003, dont les initiales signifient Denis et Robert Pépin. En outre, selon le registre des entreprises, Denis Pépin n'est pas l'actionnaire unique de D.R.P. mais son actionnaire majoritaire. Le sous-ministre Paul Girard a indiqué que la SQ s'était liée à une déclaration écrite produite par Denis Pépin.

La firme D.R.P. n'a obtenu ce contrat de gardiennage que pour un an, d'avril 2006 à en mars 2007. C'est le directeur de l'Établissement de détention de Saint-Jérôme qui a attribué le contrat par voie d'un appel d'offres dans lequel D.R.P. fut le seul soumissionnaire jugé conforme. En mai 2007, Robert Pépin qui, selon *La Presse*, devait environ un million de dollars à divers

créanciers, dont un *shylock* lié aux Hells Angels, s'est pendu dans les locaux de la firme D.R.P. La firme est inactive depuis ce temps et n'a pas obtenu d'autres contrats du gouvernement.

Jacques Dupuis s'est voulu rassurant hier. Il a souligné que l'Agence D.R.P. ne s'occupait pas du transport des détenus. Le représentant de la firme, Denis Pépin, détenait un permis, tout comme les agents de sécurité, employés par D.R.P., qui étaient chargés de surveiller les détenus pendant leurs séjours à l'hôpital. Aucune évasion ni autre incident n'a été rapporté.

En 2004, Julie Couillard a vécu avec Robert Pépin et a été vice-présidente et actionnaire de D.R.P., a rapporté *La Presse*. Mme Couillard a rompu avec M. Pépin au début de 2005.

En décembre 2007, l'Agence d'investigation et de sécurité D.R.P. a été impliquée dans des opérations illégales menées par l'ancien pasteur Rocco Di Stefano, qui poursuivait des activités de courtier en valeurs mobilières sans en avoir le droit. À la suite d'une enquête, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a frappé d'interdiction M. Di Stefano et sa firme Zema Finances tout en lui imposant des amendes relatives à 46 chefs d'accusation et totalisant plus de 400 000 \$. Le ministère de la Sécurité publique n'était pas au courant de l'implication de D.R.P. dans cette affaire.

Le Devoir

Solde
de printemps

Complets et vestons sport

Jusqu'à 30% de RABAIS

sur une sélection parmi nos collections

DORMEUIL • JACK VICTOR • PAL ZILERI • SCABAL

*Quantités limitées, retouches gratuites sur les articles à moins de 50% de rabais

OGILVY
monsieurMODE INTERNATIONALE
ESPACE HOMME AU 4^e

Sainte-Catherine Ouest et de la Montagne • 514.845.4742 • ogilvycanada.com

LES ACTUALITÉS

Renouvellement des conventions collectives à Québec

Guerre ouverte entre le maire et les syndicats

ISABELLE PORTER

Québec — Soupçonné d'avoir eu droit à un traitement de faveur pour faire agrandir sa maison, le maire de Québec, Régis Labeaume, a convoqué les médias hier pour laver sa réputation et lancer un nouvel avertissement aux syndicats avec qui il est en guerre ouverte sur le renouvellement des conventions collectives.

Le maire était furieux d'apprendre que des journalistes et un citoyen étaient en possession de documents détaillés concernant l'agrandissement de sa résidence privée. Ces derniers les avaient obtenus d'une personne le soupçonnant d'avoir eu droit à un passe-droit dans l'obtention d'un permis.

Littéralement furieux, Régis Labeaume a tenu à prouver, documents à l'appui, que le permis avait été délivré dans des délais normaux, soit un mois et demi après la demande. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait décidé de rendre l'affaire publique alors qu'un journaliste n'avait jugé bon de rapporter l'histoire, il a répondu qu'il ne voulait pas attendre que les médias «sortent quelque chose tout croches».

Les syndicats

Parlant d'une «saloperie» et d'une «intrusion grossière dans sa vie privée», Régis Labeaume n'a pas hésité à montrer du doigt les syndicats. «Je veux vous dire que si tout cela s'inscrit dans le contexte des négociations, il n'y a personne qui va

réussir à m'intimider. On se comprend bien?»

Joins au téléphone, ces derniers ont tous plaidé l'ignorance. «Je ne suis pas au courant», a réagi Eric Gosselin, du Syndicat des pompiers, en ajoutant toutefois que «le maire avait mis beaucoup de pression» et que ses membres «ne se sentaient pas respectés par lui».

Régis Labeaume a récemment rendu publics les salaires et avantages sociaux auxquels ont droit les employés de la ville, ce qui a déclenché une véritable guerre ouverte avec les syndicats.

La semaine dernière, le président des cols blancs, Jean Gagnon, avait attaqué sa réputation en tenant des propos tendancieux sur l'entreprise minière Mazarin, au sein de laquelle il a fait fortune. «Les gens avaient le droit de savoir comment notre maire

avait fait son argent», avait-il déclaré, forçant M. Labeaume à faire une mise au point sur son passé.

Or hier, M. Gagnon assurait ne pas être au courant de l'épisode de la maison: «Ça ne vient pas de chez nous, c'est sûr. [...] S'il n'a rien à se reprocher, pourquoi est-ce qu'il s'inquiète?»

Le maire a lancé une enquête administrative pour trouver le responsable de la fuite. Il s'est même dit prêt à entreprendre des procédures judiciaires pour atteindre à sa vie privée. «Il y a quelqu'un qui a pilé sur son serment de confidentialité. J'espère qu'ils vont mettre la main dessus et j'espère que [cette personne] sera punie très sévèrement. Je trouve ça écoeurant!»

Le Devoir

AFFAIRE JEANSON

Une sanction plus sévère exigée contre le Dr Duquette

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Dr Maurice Duquette ne s'en tirera pas avec une radiation professionnelle de quatre mois et une interdiction de soigner des athlètes pour son rôle joué dans l'affaire Geneviève Jeanson: le président du comité de discipline du Collège des médecins a jugé hier «trop peu sévère» cette proposition de sentence envers le «Doc EPO».

Tant le syndicat du Collège que le clan Duquette ont donc été renvoyés à leurs devoirs, hier midi, par le comité de discipline. Ils devront revenir justifier dans quelques jours la sentence qu'ils proposaient conjointement et dont ils avaient convenu dès le début de l'affaire Duquette, en 2003.

Cette décision du comité n'a pas surpris ceux qui assistaient hier matin à la représentation sur sentence du Dr Duquette. Car tout au long de la plaidoirie de l'avocat du syndicat, ce dernier a donné l'impression d'être obligé de supporter une proposition qui ne convenait plus à la situation.

«On s'estime lié par cette entente», a d'ailleurs indiqué M. Jacques Prévost, précisant que c'était «pour des raisons juridiques».

Il a ajouté que le syndicat faisait le «choix de respecter [une] poignée une main» et qu'il pensait ainsi «obtenir l'essentiel», soit la protection du public. «On n'est pas malheureux» avec cette entente, a encore dit M. Prévost.

Mais il s'est ensuite appliqué à tailler en pièces la crédibilité du Dr Duquette, tout en soulignant la gravité des 14 chefs d'accusation dont il s'est reconnu coupable. Dans la clinique du «Doc EPO», a rappelé M. Prévost, on «entraîne comme dans un moulin», aucun inventaire des seringues n'était tenu et le médecin «n'avait pas le contrôle de ce qui se passait».

La preuve a été faite qu'il a administré de l'EPO à plusieurs reprises à Geneviève Jeanson. Globalement, Maurice Duquette «n'avait pas la compétence pour toucher à ces substances dans un contexte sportif», a rappelé M. Prévost.

Et si le syndicat ne croit pas qu'il y ait un risque de récidive, il a pris soin de préciser qu'on ne saura jamais si le Dr Duquette a «des remords ou des regrets», puisqu'il a fait le choix de ne pas témoigner.

En réplique, l'avocat de l'intimé a pour sa part estimé que la sentence proposée était «très sévère». Il a reconnu que Maurice Duquette avait fait preuve d'un «manquement de rigueur» dans la gestion de sa clinique, mais qu'il n'avait rien voulu cacher au Comité de discipline. Me Giuseppe Battista a insisté pour dire que son client n'était pas le seul responsable des activités de dopage de Geneviève Jeanson, et qu'il n'avait plus prescrit d'EPO depuis 2003.

«Il a erré en s'impliquant dans un domaine médical en dehors de son champ de pratique», a avoué M. Battista. Mais il a suffisamment payé pour ses erreurs, pense-t-il. «Il n'y a pas un médecin au Québec qui voudrait se retrouver dans la position du Dr Duquette.»

Aveux

En 2003, le syndicat et le clan Duquette s'étaient entendus sur une sentence interdisant à jamais au médecin de traiter et de suivre médicalement des athlètes, en plus de le radier de la profession pour une période de quatre mois.

En échange, le Dr Duquette avouait sa culpabilité pour les 14 chefs dont il était accusé. Ses aveux permettaient d'éviter aux deux parties d'avoir à déposer une preuve et de faire témoigner des témoins.

La plupart des chefs concernent la prescription inadéquate d'EPO (plus précisément de l'Éprex, une érythropoïétine de synthèse) entre 1999 et 2001. Outre des cyclistes, le Dr Duquette avait aussi des liens avec des athlètes et des entraîneurs de hockey et de football, a-t-on appris mardi.

Si le dossier a beaucoup tardé, entre les aveux et les représentations sur sentence (qui auraient dû avoir lieu en mars 2004), c'est que le Dr Duquette avait subitement décidé de retirer ses aveux de culpabilité sur les chefs d'accusation qui concernaient Geneviève Jeanson.

Le Comité de discipline avait d'abord accepté cette volte-face. Mais le Tribunal des professions, la Cour supérieure et la Cour d'appel ont tous invalidé cette rétraction et forcé M. Duquette à répondre de ses propres aveux. Au bout du compte, les deux parties ont finalement dû déposer une preuve et suivre les procédures habituelles de représentations.

La décision d'hier fait en sorte que d'autres témoins pourraient être entendus et que de nouvelles preuves pourraient être dévoilées dans ce dossier. Les deux parties devront aussi expliquer au comité de discipline comment l'application d'une limitation de pratique pour les athlètes pourrait être appliquée concrètement.

Le Devoir



L'opération d'hier a mené à l'arrestation de 38 personnes. Les policiers s'attendent à arrêter encore une dizaine d'individus.

Le SPVM démantèle deux gangs de rue

BRIAN MYLES

Deux gangs de rue «majors et bien structurés» évoluant dans le sud-ouest de Montréal ont été décimés hier par une opération du Service de police de Montréal (SPVM) ayant mené à l'arrestation de 38 personnes.

Des perquisitions étaient toujours en cours au moment de mettre sous presse, et les policiers s'attendaient à arrêter encore une dizaine d'individus appartenant à ces deux organisations mêlées au trafic de stupéfiants et à la prostitution.

«Les personnes arrêtées sont toutes reliées de près ou de loin aux activités de gangs de rue majors et bien structurés», a dit le commandant Denis Mainville, de la division du crime organisé au SPVM. Cette opération aura un impact considérable sur ce réseau, étant donné qu'on s'est atta-

qué à tous les niveaux: les têtes dirigeantes, les lieutenants, les fournisseurs et les vendeurs de rue.»

Les deux réseaux étaient actifs dans les arrondissements Sud-Ouest, Ville-Marie, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Verdun et Dollard-des-Ormeaux, où ils écoulent respectivement 4 kilos et 15 kilos de cocaïne par mois.

Des policiers rencontraient les citoyens et commerçants des quartiers ciblés par les revendeurs de drogue hier afin de les rassurer, a expliqué le commandant du poste de quartier 15, Jean-Ernest Célestin.

«Depuis quelques années, des événements violents survenus notamment dans le sud-ouest ont attiré beaucoup l'attention et ils ont augmenté énormément le sentiment d'insécurité de la population», a-t-il déploré.

Les membres présumés de ces gangs comparaitront en cour aujourd'hui où ils seront accusés de possession d'armes, de complot, de possession et de trafic de drogue, de complot pour meurtre et d'avoir vécu des produits de la prostitution. Sept d'entre eux seront également accusés de gangstérisme. Deux mineurs figurent parmi les 38 suspects appréhendés (une fille et un garçon). Les autres (33 hommes et trois femmes) sont âgés de 22 à 35 ans.

Les policiers ont mené durant la journée d'hier au moins 34 perquisitions au cours desquelles ils ont saisi sept kilos de cocaïne, sept armes à feu et environ 275 000 \$.

Les enquêteurs du SPVM ont fusionné deux projets d'enquête («Réso» et «Satellite») après qu'ils eurent découvert que les têtes dirigeantes des deux gangs de rue entretenaient des relations d'affaires.

Le Devoir

Un pas vers l'élimination des bagarres au hockey junior majeur

Québec — L'élimination des bagarres au hockey junior a franchi un pas de plus: la ministre québécoise du Sport, Michelle Courchesne, dit avoir obtenu l'appui unanime de ses homologues canadiens dans sa croisade.

Mme Courchesne, qui avait été scandalisée par l'attaque du gardien de but Jonathan Roy contre son vis-à-vis Bobby Nadeau dans un match tumultueux des séries éliminatoires entre les Remparts de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi, dit avoir rallié ses homologues lors d'une rencontre tenue à Victoria la semaine dernière.

«Les ministres ont reconnu, dans l'ensemble du Canada, que ce

n'était plus nécessaire de faire des bagarres un élément de marketing en 2008, qu'on n'en avait plus besoin pour apprécier le hockey», a confié la ministre.

Mme Courchesne se réjouit de la prise de position commune des ministres fédéral et provinciaux qui encouragent les organisations sportives à prendre des mesures pour enrayer la violence, en portant une attention particulière au hockey.

La ministre a dit croire que la lettre qu'elle avait fait parvenir à ses homologues, après la violente agression de Jonathan Roy à Chicoutimi en mars dernier, a permis de faire bouger les choses.

Son homologue de l'Ontario,

Margaret Best, a entamé des discussions avec les dirigeants de la Ligue de hockey junior majeur de l'Ontario à ce sujet.

Pour sa part, Mme Courchesne recevra en juin les propositions de la Ligue de hockey junior majeur de Québec, à qui elle a demandé de prendre des dispositions pour éliminer les bagarres dès la prochaine saison. Même si les mesures pour enrayer les bagarres n'étaient pas prêtes à être appliquées l'automne prochain dans les ligues de l'Ouest et de l'Ontario, cela n'empêchera pas le Québec d'agir tout de suite, prévient la ministre.

La Presse canadienne

Une «Grande Corvée» contre l'herbe à poux

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Ville de Victoriaville, l'Association pulmonaire du Québec et l'organisme Victoriaville en santé ont lancé mardi l'idée d'une «Grande Corvée» provinciale annuelle pour éradiquer du territoire québécois l'herbe à poux, le contaminant atmosphérique qui rend le plus de monde malade au Québec chaque année dans l'indifférence la plus complète de la classe politique.

Victoriaville invite donc les communautés métropolitaines et les autres villes à lui demander la trousse d'information mise au point avec ses partenaires dans l'espoir d'enclencher une riposte provinciale dans le cadre de cette Grande Corvée. Plusieurs activités de sensibilisation et d'éradication de la petite plante verte, qui rend malade un Québécois sur dix chaque année pendant plus de trois semaines, sont proposées dans cette trousse. L'intensité de cette pollution augmente avec le réchauffement du climat, selon une étude récente du Centre Ouranos.

À Victoriaville, on entend sensibiliser les jeunes cet été pour localiser la petite plante qui émet du pollen susceptible de migrer sur plusieurs kilomètres et de contaminer la ville voisine... qui tente de nettoyer son territoire. En plus des jeux et tirages offerts aux jeunes, Victoriaville entend passer la ville au porte-à-porte pour informer ses citoyens de la nécessité d'arracher cette plante avant le 9 août. Les citoyens sont invités à venir faire peser leur récolte et les gagnants recevront alors des prix.

Quant au résultat de la campagne provinciale, il sera pour sa part dévoilé le 22 août.

Aucune pollution atmosphérique d'origine chimique n'impose un tel fardeau annuel aux services de santé québécois. En plus de provoquer un taux d'absentéisme au travail qui n'a d'équivalent que celui d'une grosse épidémie de grippe, la fièvre des foins, déclenchée par le pollen allergène, provoque dans la seule région de Montréal une automédication forcée qui suscite des dépenses de plus de 50 millions de dollars par an. Chaque plant peut produire jusqu'à

3000 graines par année et provoquer l'apparition de 600 nouveaux plants l'année suivante, autant dans les champs agricoles que dans les parcs, les bordures de route du ministère des Transports, les terrains municipaux et les terrains vagues, les emprises ferroviaires ou celles d'Hydro-Québec, etc.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) n'a jamais levé le petit doigt pour contrôler ce contaminant biologique malgré les appels répétés des milieux de la santé, qui souhaitent une riposte provinciale depuis plus de 20 ans. Plusieurs médecins et spécialistes estiment que les communautés métropolitaines devraient passer à l'action les premières en raison de l'importance de leurs populations. Montréal a déjà réglementé la présence d'herbe à poux sur son territoire, mais la Ville a aboli son règlement pour réduire le montant d'une poursuite intentée par une citoyenne parce qu'elle n'appliquait pas ses normes.

Le Devoir

Projet de loi C-50: une porte ouverte au racisme

BRIAN MYLES

Des membres des communautés sud-asiatique, arabe, chinoise et juive de Montréal sonnent la charge contre le projet de révision de la loi sur l'immigration du gouvernement Harper qui, selon eux, aurait pour effet de raviver des politiques racistes et discriminatoires à l'égard des immigrants.

Sous l'égide de Solidarité sans frontières, l'Alliance des Sino-Canadiens pour la réparation, le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques et l'artiste montréalaise d'origine juive Freda Guttman ont livré hier une leçon d'histoire sur les schémas d'exclusion des lois sur l'immigration adoptées dans la première moitié du XX^e siècle pour bannir du Canada des communautés entières d'immigrants.

La loi sur l'exclusion de l'immigration chinoise de 1923, les décrets de 1911 et de 1930 prohibant respectivement l'immigration des personnes de «race noire» et de «race asiatique», de même que le refoulement des réfugiés juifs lorsque l'Europe vivait sous la terreur nazie, durant la Deuxième Guerre mondiale, constituent autant d'exemples de politiques racistes dont le Canada a réussi à s'affranchir en dépolitisant le processus d'immigration, à partir du début des années 60.

Le projet de loi C-50, du gouvernement Harper, annoncerait au contraire «le retour de l'exclusion sur la race», a dénoncé l'avocat Walter Chi-Yan Tom, porte parole de l'Alliance des Sino-Canadiens pour la réparation. Selon les dispositions de ce projet de loi, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration détiendra un pouvoir discrétionnaire pour refuser une demande d'immigration, et ce, même si le demandeur répond à tous les critères de sélection. La ministre pourra également intervenir pour fixer des limites sur la catégorie et le pays d'origine des immigrants potentiels, sans aucune autre forme de balises.

Un projet fourre-tout

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Diane Finley, a indiqué que les changements proposés visent à accélérer l'analyse des demandes des travailleurs dont le marché du travail a besoin, et à combler les retards dans le traitement des demandes existantes. Par contre, le projet C-50 a été placé dans un projet fourre-tout sur le budget, ce qui inquiète d'autant plus Walter Chi-Yan Tom. «Ce gouvernement nous demande de lui faire confiance. Par contre, les méthodes qu'il utilise pour mériter cette confiance inspirent plutôt la crainte. La crainte encore une fois de l'arbitraire, la crainte du pouvoir discrétionnaire et la crainte du discours populiste, qui peut parfois mener à un sentiment de xénophobie», a-t-il dit.

L'Association du Barreau canadien (ABC) a exhorté récemment les députés fédéraux à rejeter le projet de loi C-50, estimant qu'il marque «un recul dans l'évolution du droit canadien de l'immigration», en réintroduisant un pouvoir discrétionnaire au profit de la ministre. Le Conseil canadien pour les réfugiés s'est montré tout aussi préoccupé par le pouvoir arbitraire dévolu à la ministre, qui pourra s'impliquer dans le traitement et l'acceptation des demandes par le biais d'instructions données sans suivi parlementaire.

L'artiste et activiste Freda Guttman et la vice-présidente du Centre communautaire des femmes sud-asiatiques, Dolores Chew, ont entrepris une consultation auprès des élus fédéraux pour les sensibiliser aux risques de dérapage induites par cette réforme. Mis à part les députés issus des communautés culturelles, très peu d'entre eux sont conscients des implications du projet de loi, ont-elles déploré.

Le Devoir

LE MONDE

Accord sur un projet de traité interdisant les bombes à sous-munitions

Dublin — Les 109 pays participant à une conférence à Dublin se sont mis d'accord hier soir sur le texte d'une convention interdisant l'ensemble des bombes à sous-munitions (BASM), a indiqué une porte-parole du ministère irlandais des Affaires étrangères. «Le texte a été accepté par tous les délégués», a précisé la porte-parole.

La Convention sur les armes à sous-munitions prévoit que chaque Etat signataire «s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, employer d'armes à sous-munitions; mettre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions; assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite d'un Etat partie en vertu de la présente Convention», précise la version française de l'avant-projet qui circulait en début de soirée.

L'interdiction «s'applique aux petites bombes explosives qui sont spécifiquement conçues pour être dispersées ou libérées d'un lanceur fixé à un aéronef». La Convention ne s'applique en revanche «pas aux mines», selon le texte.

La conférence de Dublin, qui s'est ouverte le lundi 19 mai, réunit 109 pays. Sont cependant absents les grands pays producteurs comme les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, le Pakistan et Israël.

La rencontre était prévue pour s'achever vendredi mais un accord a été obtenu deux jours plus tôt, peu après l'annonce du premier ministre britannique, Gordon Brown, que son pays allait mettre hors service l'ensemble de ses bombes à sous-munitions.

M. Brown avait dit espérer ainsi «lever l'impasse afin d'obtenir un accord international qui interdirait les bombes à sous-munitions». «Je pense que cela va faire la différence dans les

negociations en cours», avait ajouté M. Brown, s'exprimant devant la presse à Londres.

Les BASM se présentent comme des conteneurs qui s'ouvrent lors de leur largage et répandent jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes sur la zone visée.

Entre 5 % et 30 % n'explorent pas à l'impact au sol et menacent des populations des pays «pollués» comme le Laos, la Bosnie, l'Irak, l'Afghanistan ou le Liban.

Les civils représentent 85 % des victimes d'accidents par mines ou munitions explosées et les enfants, 23 %, selon Handicap International.

Un texte sans ambiguïté aurait la même portée historique que la Convention d'Ottawa, qui avait banni les mines antipersonnel en 1997.

La Convention doit encore être signée à Oslo les 2 et 3 décembre, avant sa ratification par l'ensemble des pays signataires.

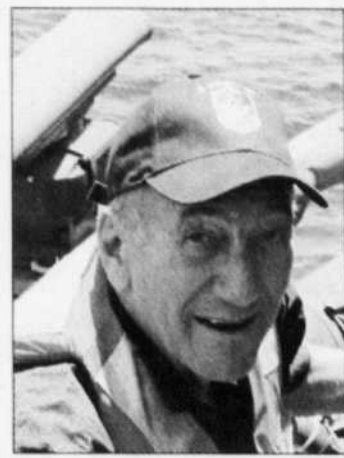
L'article 3 prévoit que chaque

Etat s'engage à détruire ses BASM «le plus vite possible et au plus tard huit ans» après l'entrée en vigueur de la Convention. Ce délai peut cependant faire l'objet d'une prolongation maximale de quatre ans, et des prolongations additionnelles d'une même période peuvent également être accordées, sans cependant «excéder le nombre d'années strictement nécessaire» à la destruction des armes.

Hildegard Vansintjan, une responsable d'Handicap International, a salué un «très bon texte», qui va «établir de nouvelles normes pour le droit humanitaire international. C'est véritablement un pas en avant très significatif», a-t-elle ajouté.

Simon Conway, coprésident de la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC), qui réunit les ONG, a évoqué un «traité fort» même s'il s'agit d'un «compromis».

Agence France-Presse



Ehoud Olmert



Ehoud Barak

ISRAËL

Barak invite Olmert à démissionner

DELPHINE MATTHIEUSSENT

C'est le début de la fin pour Ehoud Olmert. Au plus bas dans les sondages depuis les ratés de la guerre avec le Hezbollah de l'été 2006, le premier ministre israélien est impliqué dans une énième affaire de corruption qui pourrait bien cette fois lui être fatale. Le témoignage, mardi, d'un homme d'affaires américain ayant fourni d'importantes sommes d'argent en liquide à Olmert pendant plus de 13 ans a provoqué de violentes réactions dans l'ensemble de la classe politique et de l'opinion publique.

Ehoud Barak, ministre de la Défense et chef du Parti travailliste, le principal allié de la coalition gouvernementale d'Olmert, l'a appelé hier à se retirer, brandissant la menace d'une défection travailliste et d'élections anticipées s'il s'obstinait à se maintenir au pouvoir. «Dans l'intérêt de l'Etat [...], je pense que le premier ministre doit cesser de s'occuper de la gestion quotidienne du gouvernement», a déclaré Barak. «Vu les lourds défis auxquels Israël est confronté — le Hamas, le Hezbollah, la Syrie, l'Iran, des soldats enlevés et le processus de paix —, je ne pense pas que le premier ministre puisse simultanément assurer la gestion du gouvernement et s'occuper de ses affaires personnelles», a-t-il ajouté.

Luxe

Interrogé mardi pendant plus de sept heures, l'homme d'affaires américain Morris Talansky a déclaré avoir donné à Olmert près de 150 000 \$ (96 000 euros) en liquide entre 1992 et 2005 — alors qu'Olmert était maire de Jérusalem, puis ministre du Commerce — dans le but de l'aider à financer ses campagnes électorales. Mais Talansky a reconnu qu'il n'y avait aucune trace de la façon dont les sommes avaient été dépensées, faisant part de ses doutes au tribunal: «Je savais qu'il aimait la bonne vie, les hôtels de luxe, les cigares fins, les stylos coûteux et les

montres, et je trouvais cela étrange.» Il a ajouté avoir délibérément ignoré «beaucoup de choses», notamment le non-remboursement d'un prêt de 25 000 \$ à 30 000 \$ pour les vacances en Italie d'Ehoud Olmert et de sa famille, en raison de son admiration pour l'homme politique.

Malgré l'atmosphère de crise politique, le statu quo pourrait se prolonger. Barak, tout en appelant au remplacement d'Olmert par un autre dirigeant de Kadima, le parti fondé en 2005 par Ariel Sharon, s'est abstenu de fixer un ultimatum ou d'annoncer un départ imminent des travaillistes du gouvernement. Avec 17 députés, ces derniers peuvent priver de majorité la coalition d'Olmert, qui regroupe actuellement 67 députés sur 120. De son côté, Ehoud Olmert a réitéré à plusieurs reprises qu'il n'avait aucune intention de démissionner. Peu de temps avant la déclaration de Barak, son conseiller en communication avait assuré que le premier ministre était «déterminé à rester à la tête du gouvernement». Mais la grande majorité des Israéliens veut en finir. Dans un sondage récent, publié avant le témoignage de Talansky, 59 % d'entre eux se disaient déjà favorables à une démission.

Immobilier

Outre l'affaire Talansky à propos de laquelle il a déjà été interrogé deux fois par la police, Olmert fait l'objet de trois autres enquêtes sur des transactions immobilières douteuses et des nominations politiques abusives à l'époque où il était ministre du Commerce et de l'Industrie. Selon un sondage du quotidien Haaretz conduit après le témoignage de Talansky, plus des deux tiers des Israéliens ne croient pas la version d'Olmert, qui soutient que les sommes qu'il a reçues ont été utilisées exclusivement pour financer ses campagnes. Au sein de Kadima, 51 % des électeurs ne croient pas non plus sa version des faits.

Libération

Déclaration commune sur le Darfour

Washington — Les trois prétendants à la Maison-Blanche ont signé hier un rare texte commun pour demander la fin du «génocide» dans la province soudanaise du Darfour.

«Après plus de cinq ans de génocide, le gouvernement soudanais et ses mandataires continuent de commettre des atrocités contre des civils au Darfour», affirment les démocrates Hillary Clinton et Barack Obama ainsi que le républicain John McCain, dans un texte commun publié par l'association Save Darfur Coalition (Coalition pour sauver le Darfour).

«C'est inacceptable pour les Américains et la communauté internationale», ont ajouté les trois candidats. «Aujourd'hui, nous souhaitons faire savoir clairement au gouvernement soudanais que sur ce sujet éthique de la plus haute importance, il n'y a pas de division entre nous», ont-ils souligné.

«Si la paix et la sécurité pour les Soudanais ne sont pas assurées quand l'un de nous prendra ses fon-

ctions, le 20 janvier 2009, nous nous engageons à ce que la prochaine administration poursuive cet objectif sans relâche», ont-ils dit.

Selon Larry Sabato, professeur de sciences politiques de l'Université de Virginie, c'est la première fois que des candidats à la Maison-Blanche prennent un engagement commun depuis 1944. A l'époque, les candidats s'étaient engagés à mettre fin à la Deuxième Guerre mondiale.

Dans son rapport annuel publié hier, Amnesty International affirme que plus de 280 000 personnes ont été déplacées en 2007 au Darfour, une région de l'ouest du Soudan ravagée par une guerre civile depuis 2003 et où les droits de l'Homme sont bafoués par toutes les parties du conflit.

Selon l'ONU, la guerre civile et ses conséquences au Darfour depuis 2003 ont pu causer jusqu'à 300 000 morts, alors que Khartoum n'en reconnaît que 9000.

Agence France-Presse

McLellan signe un brûlot contre Bush

Washington — L'ancien porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, descend en flammes, dans un ouvrage à paraître la semaine prochaine, le président George W. Bush qu'il décrit comme une girouette s'étant «précipité» dans une guerre inutile en Irak.

Dans cet ouvrage, *What happened: inside the Bush White House and Washington's culture of deception* (Ce qui s'est passé: au cœur de la Maison-Blanche de Bush et la culture de la tromperie à Washington), l'ancien porte-parole fustige aussi l'administration Bush pour sa gestion de la crise de l'ouragan Katrina en 2005, l'accusant d'avoir «passé la plus grande partie de la première semaine à nier» l'ampleur de la catastrophe, relève le magazine *Politico* qui a eu des extraits du livre.

«L'un des pires désastres de notre histoire est devenu l'un des pires désastres de la présidence Bush», écrit Scott McClellan. Cela a été encore renforcé par les précédentes décisions prises par M. Bush, y compris, d'abord et avant tout, de s'être «précipité dans une guerre» en Irak avec un «calendrier inadapte» et «sans avoir préparé l'après-conflit».

M. McClellan, 40 ans, estime que le public américain a déjà conclu «que la décision d'envahir l'Irak était une sérieuse bourde stratégique».

«Personne ne peut savoir avec certitude comment sera jugée cette guerre dans des décennies, quand nous pourrions vraiment comprendre son impact. Ce que je sais, c'est que la guerre doit être engagée seulement quand elle est nécessaire et que celle d'Irak ne l'était pas», souligne l'auteur.

Il accuse également l'ancien stratège et conseiller de M. Bush, Karl Rove, et le chef de l'équipe du vice-président Cheney, Lewis «Scooter» Libby, de l'avoir dupé à propos de leurs rôles dans le scandale de la divulgation de la véritable identité de l'ancienne agente de la CIA, Valerie Plame.

Agence France-Presse

EN BREF

Siniora reconduit

Beyrouth — Le premier ministre libanais, Fouad Siniora, a été officiellement reconduit dans ses fonctions hier et chargé par le nouveau président, Michel Sleimane, de former le gouvernement d'union nationale, regroupant antisyriniens appuyés par l'Occident et opposants proches de la Syrie. La reconduction de Fouad Siniora est considérée comme un défi à l'opposition, qui ne pouvait la bloquer. Celle-ci a ainsi formulé des objections au choix de la majorité, tout en affirmant qu'elle participerait au gouvernement. — AFP

Soldats japonais en Chine

Tokyo — La Chine a demandé au Japon d'envoyer ses militaires pour aider aux opérations de secours dans la province du Sichuan dévastée par le séisme du 12 mai, rapportaient hier les médias japonais. Ce serait la première fois que l'armée japonaise se déploierait en Chine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les liens entre les deux puissances asiatiques, longtemps troublés par le passé militariste du Japon, se sont nettement réchauffés ces derniers mois. — Reuters

Vive la république!

Le Népal met fin à 239 ans de monarchie

PIERRE PRAKASH

Ils étaient des milliers, hier, dans les rues de Katmandou, à défiler aux cris de «Longue vie à la République!», «A bas la monarchie!» ou encore «Videz le palais royal!». Trop heureux d'entrer enfin en république, les habitants de la capitale népalaise n'ont même pas attendu l'annonce officielle de l'abolition de la monarchie, en place depuis 239 ans, pour fêter le tournant historique. La première session tant attendue de l'Assemblée constituante élue le mois dernier n'a débuté que dans la soirée, avec huit heures de retard, car les partis politiques ne parvenaient pas à trouver un consensus sur le fonctionnement des institutions à mettre en place.

La foule, elle, avait envahi les rues de la capitale, Katmandou, dès la fin de matinée, dansant, chantant et hurlant de joie. En face du centre de conférence qui devait accueillir la réunion, un petit groupe de volontaires peignait à tour de bras les mots «République du Népal» sur les visages des manifestants euphoriques. «A partir d'aujourd'hui, c'est nous, le peuple, qui allons diriger le pays», expliquait un étudiant, la figure peinturlurée de rouge. «Nous allons créer un nouveau Népal, démocratique et républicain», s'enthousiasme le professeur de science politique et militant des droits de l'homme Kapil Shrestha, ajoutant: «Cela fait trop longtemps que nous subissons une monarchie médiévale et archaïque. Aujourd'hui, nous avons rendez-vous avec l'Histoire!» Un peu plus tard, un gigantesque défilé des cadres maoïstes en liesse défilait sur la ville, noyant les rues dans un océan de drapeaux rouges.

Deux ans après le grand mouvement populaire qui avait contraint le roi Gyanendra à renoncer aux pleins pouvoirs, les Népalais viennent d'enterrer définitivement la dernière monarchie hindoue au monde. La faute en est au souverain qui, à force d'outrepasser ses pouvoirs, a réussi à faire l'unanimité contre lui. Son «coup d'Etat», en 2005, avait en effet poussé les principaux partis politiques à signer un accord avec les rebelles maoïstes réclamant la tenue d'élections pour une Assemblée constituante. Six mois plus tard, une impressionnante mobilisation populaire obligeait le roi à rendre le pouvoir aux partis. Ceux-ci ont ensuite signé un accord de paix avec la guérilla, marquant ainsi la fin d'une guerre civile qui a fait plus de 13 000 morts, puis ils ont fait entrer les maoïstes au gouvernement intérimaire. Depuis lors, les anciens rebelles ont réussi à imposer leur agenda républicain à l'intégralité de



SHRUTI SHRESTHA REUTERS

On pouvait lire les mots «nouvelle République du Népal» sur le visage de cette jeune femme, hier à Katmandou.

la classe politique. Le gouvernement intérimaire a ainsi peu à peu retiré au roi tous ses pouvoirs, jusqu'à son portrait sur les billets de banque et l'adjectif «royal» dans le nom de la compagnie aérienne nationale. Puis, à la surprise générale, les anciens rebelles se sont affirmés comme la première force politique lors des élections, le mois dernier, avec plus d'un tiers des sièges. Mais ils avaient déjà auparavant la garantie que la première session de la Constituante déclarerait la République, ce qui constitue leur principale revendication depuis le début de l'insurrection, en 1996.

La dernière ligne droite s'avère cependant compliquée. La future Constitution ne sera pas prête avant plusieurs mois, probablement même plusieurs années, et la classe politique souhaite donc mettre en place une Constitution intérimaire qui permette l'abolition immédiate de la monarchie. Mais les avis divergent sur de nombreuses questions cruciales. Comme les maoïstes disposent de plus d'un tiers des sièges, les autres partis souhaitent notamment que l'Assemblée puisse ren-

verser le gouvernement avec une majorité simple, et non plus une majorité des deux tiers. Ils craignent que les anciens rebelles ne se saisissent de tous les leviers de pouvoir et en abusent... Le partage des rôles entre premier ministre et président, aussi, fait l'objet d'un vaste débat. Hier soir, la république n'avait ainsi toujours pas été officiellement proclamée, laissant les Népalais sur leur faim. Malgré le délai, une chose est certaine: le roi Gyanendra devra bientôt quitter son gigantesque palais, lequel «sera transformé en musée», d'après un membre du gouvernement sortant. Autre certitude: les maoïstes dirigeront d'ici peu les affaires du pays. Leur chef historique, Pushpa Kamal Dahal, alias «Prachanda» (littéralement, «Le Féroce»), devrait ainsi devenir premier ministre — ou président, tout dépendra de la fonction où résidera le pouvoir réel. Un scénario imaginable il y a encore deux ans. Même si les partis ont un peu gâché la fête, hier, le Népal vit des heures historiques.

Libération

CHINE

Inquiétudes sur le détournement de l'aide

Pékin — Les Chinois s'inquiètent du détournement de l'aide, d'un montant inégalé, destinée aux millions de victimes du séisme du 12 mai, mais les autorités de Pékin ont promis des contrôles et de sévères sanctions pour les cadres corrompus.

Le tremblement de terre, qui a fait plus de cinq millions de sans-abri, a suscité une énorme mobilisation à travers le pays. Le gros de l'aide est acheminé par la Fédération des œuvres charitables de Chine et la Croix-Rouge chinoise, présents au niveau local, et les différentes instances gouvernementales, a expliqué le ministère des Affaires civiles dans son site Internet.

Selon des chiffres officiels publiés hier, le montant total des dons collectés en Chine et à l'étranger, en argent et en nature, s'élève à 34,79 milliards de yuans (plus de trois milliards d'euros). Près de 10 milliards ont déjà été acheminés vers la zone du tremblement de terre.

Accablés des cataclysmes naturels, les Chinois sont aussi des fréquents dysfonctionnements d'un système dans lequel chaque échelon du pouvoir prélève sa dime et où les destinataires de l'aide finissent

par ne plus recevoir que des miettes.

«Les fonds récoltés par les unités relevant de l'administration ou du trésor public ne doivent pas être amputés par des dépenses de fonctionnement», averti le porte-parole du ministère des Affaires civiles, Yu Jianliang. Et les organisations caritatives devront rendre public le pourcentage de dons récoltés qu'elles consacreront à de telles dépenses.»

Des cas de détournement de fonds ont déjà été signalés, provoquant une vive indignation dans les forums de discussion en ligne. Dans la ville de Deyang au Sichuan, où se trouvent de nombreux réfugiés du séisme, des fonctionnaires ont été découverts en train de cacher dans un magasin appartenant à leur famille dix caisses de lait, de biscuits et de boissons, a rapporté le site *wenxuecity.com*. Le temps que la police arrive sur place pour les embarquer, un attroupement de milliers de personnes s'était formé autour des suspects qui ont essayé des coups, précise le site.

Agence France-Presse

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

Rater la cible

Au moment où l'on s'échine à Québec sur la reddition de comptes et la gouvernance des écoles, d'affligeants taux d'abandon au secondaire défraient la manchette. La conjoncture idéale pour rappeler qu'à trop enfermer la réussite scolaire dans des objectifs, on risque parfois de carrément rater la cible.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, entend ces jours-ci à Québec tous les acteurs de l'éducation qui veulent commenter son projet de loi 88. Rappelons-le: celui propose une audacieuse manière d'affermir le contrôle sur les établissements dans le but de promouvoir la réussite des élèves.

Sabrant dans la décentralisation qui a guidé les politiques scolaires des dernières années, le ministère souhaite une maîtrise plus solide de ses propres lignes directrices. Il propose en somme de promulguer des objectifs nationaux qui lieront le ministère aux commissions scolaires, et ces dernières aux écoles. Agrémentées de cibles, «conventions de partenariat» et «ententes de gestion et de réussite éducative» sont les nouveautés de ce projet de loi débattu jusqu'à la semaine prochaine.

Puisque l'actualité de la semaine en a fourni le prétexte, il n'y avait assurément pas de meilleur contexte pour rappeler au gouvernement qu'en matière de lutte au décrochage, la pensée magique n'a jamais été une matrice à miracles. Tour à tour au cours des dernières décennies, péquistes et libéraux ont promis de pourfendre d'embarrassants taux d'abandon scolaire. En vain!

Dernier en lice à semer ses mirages, le premier ministre Jean Charest avait en juin 2003 appelé les jeunes à «décocher leurs rêves». Une cible mariait ce souhait: atténuer les taux d'abandon scolaire en cinq ans.

Cinq ans plus tard, c'est un peu comme 10, 15 et 20 ans plus tôt. Les tiers des élèves quittent toujours le secondaire sans diplôme. Si on note ça et là de légères améliorations, elles correspondent à l'illusion de progrès plutôt qu'à un terrain propice au triomphe.

On s'alarme à juste titre de taux de décrochage qui avoisinent toujours les 30 %, mais cette calamité est connue depuis belle lurette. Politiciens et politiques ont fait miroiter l'ambition d'un Québec accroché à 100 % aux vertus de l'école plutôt que décrocheur au tiers. Sans réel succès...

La ministre Courchesne a certes raison d'exiger des commissions scolaires et des écoles qu'elles rendent des comptes, mais celles-ci, en revanche, n'ont rien de tout en se permettant d'insister surtout sur les moyens mis à leur disposition pour atteindre les résultats exigés. L'un de ces moyens, pratiqué depuis 2002 dans 200 écoles secondaires, se nomme «Agir autrement». Soutenu par la livraison de 25 millions de dollars chaque année, ce programme prétend livrer bataille à l'abandon scolaire en encadrant les élèves soupçonnés de vouloir tourner le dos à l'école. Une cible? Réduire le décrochage de 10 % en 10 ans.

Or, chaque année les mêmes taux navrants nous désolent. On voudrait se rabattre sur une analyse qualitative pour mieux comprendre les failles et succès d'Agir autrement qu'on ne le pourrait même pas! Aucune mesure n'a encore été produite de ce programme qui a coûté plus de 150 millions à l'État. «Une évaluation de la stratégie est en cours», nous répond-on au ministère. Il est permis de présumer toutefois que cette réplique fourre-tout ne soit destinée qu'à anesthésier notre méfiance.

Tout n'est pas qu'affaire de cibles, on le voit bien. Encore faut-il scruter attentivement nos manières de guerroyer contre les vices de l'école pour repérer les bons coups mais aussi, et surtout, renverser les pratiques inutiles et coûteuses. Un principe essentiel à la juste reddition de comptes.

machouinard@ledevoir.com

Le pétrole et la fureur

D'abord entendue sur les quais des ports de France, la grogne des pêcheurs consécutive à une hausse des prix du pétrole s'est propagée un peu partout en Europe. Au Portugal, les chalutiers ne prendront plus le large à compter du 30 mai. Leurs collègues espagnols font déjà grève. Les Italiens songent à les imiter. Quant aux poissons et crustacés importés d'Asie, des commandos formés par les damnés de la mer se chargent de les retirer des magasins. Bref, le pêcheur est très en colère.

Le camionneur, l'ambulancier et le chauffeur d'autocar le sont également. Géographiquement, la fronde de ces derniers est quasi généralisée: de la Roumanie à l'Écosse, de l'Allemagne aux États-Unis. Il y a peu, dans le New Jersey, des routiers ont ralenti durablement la circulation afin de sensibiliser la population à leur situation que beaucoup jugent proche de la catastrophe. En effet, selon les calculs d'économistes versés en transport, la grande majorité des indépendants est en fait à un changement de freins ou à un bris mécanique de la faille.

Comme la poupée russe, tout s'emboîte. Les flottes de camions d'occasion à vendre sont telles que les constructeurs révisent à la baisse la production à venir après avoir constaté que Russes et Chinois préfèrent acheter des engins ayant déjà servi. A tout cela, ajoutons que des agriculteurs européens viennent de rejoindre le contingent des mécontents. Des gens dont la colère est en grande partie aiguës par l'indolence qui a distingué les autorités dites compétentes au cours des derniers mois. Rappelons que la hausse des prix a débuté en... 2002!

Toujours est-il qu'il est remarquable de constater que les gouvernements tirent ces jours-ci à hue et à dia. Chose certaine, ils éprouvent toutes les difficultés du monde à se mettre au diapason. En France et en Allemagne, les élus suggèrent une diminution des taxes sur l'essence à laquelle leurs collègues britanniques s'opposent. Et alors? Pour être effective, la proposition devant être entérinée par Bruxelles relève en fait de la fiction ou de l'écran de fumée, car les 27 membres de l'Union européenne doivent y adhérer.

Pour se défaire de leurs responsabilités, les politiciens ramènent ce troisième choc pétrolier — le terme que vient d'employer officiellement le premier ministre britannique Gordon Brown — à un strict balancement entre l'offre et la demande. Selon eux, l'augmentation prononcée du prix du baril au cours des dernières semaines est essentiellement attribuable à une consommation de l'or noir par la Chine et l'Inde plus élevée que celle anticipée.

La belle affaire! Lorsqu'on jette un œil aux études pondées par les économistes, on apprend que la part relevant de la spéculation pure est égale à 30-35 \$ des 135 \$ que coûte le baril. Pire. Dans les mois qui ont suivi la déclaration de guerre à l'Irak, on se rappellera que les prix étaient repartis fortement à la hausse. Des experts avaient alors évalué la part purement spéculative à... 30 \$! Autrement dit, cela fait cinq ans que l'activisme d'intermédiaires habités par une soif inextinguible d'espèces sonnantes fait des ravages. En un mot, les élus sont soit impuissants, soit complaisants.



Marie-Andrée Chouinard



LETTRES

L'inquiétude comme projet de société?

Mme Marois déplore que le rapport Bouchard-Taylor ne s'occupe pas suffisamment du «malaise identitaire» des Québécois d'origine canadienne-française. Je regarde autour de moi: mes collègues, mes amis, mes fils (ceux-là n'étant «de souche» qu'à moitié toutefois) et je ne vois pas cette inquiétude appréhendée. Si inquiétude il y a, elle concerne davantage le prix de l'essence, les délocalisations des emplois et la détérioration de notre planète. Mme Marois tient à dépendre les Québécois d'origine canadienne-française comme des êtres incertains d'eux-mêmes, ébranlés par une immigration de plus en plus visible, nécessitant une main bienveillante qui les guidera pour qu'ils puissent s'affirmer. Je trouve ce portrait des Québécois paternaliste («maternaliste»), infantilisant, insultant même. Sans doute, la société québécoise dans son ensemble est plus mature que cela. J'aimerais que nous tous, les Québécois de souche et d'adoption, projetions une image de confiance. Vous, mes amis «de souche», pour avoir su préserver contre vents et marées le français et la culture canadienne-française en Amérique.

Nous tous pour avoir créé et maintenu cette société si particulière, qui s'inspire à la fois de ses racines européennes ainsi que de ses voisins, Canadiens-anglais et Américains. Cette population s'enrichit maintenant d'immigrants d'autres origines. Cette tendance à inquiéter et à s'inquiéter n'est pas du tout inspirante. Quel immigrer ayant le choix d'un nouveau pays voudra s'intégrer à une société en proie au dou-

te constant et aux questionnements existentiels? Toutefois, les nouveaux arrivants auront sans doute envie de s'identifier à une société fière et sûre de ses valeurs, qui garantissent l'égalité de tous ainsi que la liberté de parole et de religion. C'est un merveilleux cadeau aux immigrants qui, très majoritairement, en sont reconnaissants.

Jana Havrankova
Saint-Lambert, le 26 mai 2008

Transport en commun

Pour inciter les contribuables montréalais à adopter les transports en commun, il y aurait d'abord lieu d'améliorer considérablement le service actuel, d'abord en augmentant le nombre d'autobus et de rames de métro en circulation, afin d'éviter ces files d'attente interminables en toutes saisons, qui rendent épineux ce mode de transport où les passagers sont souvent traités comme du bétail à empieler! Il y aurait également lieu que la STM plante un cours obligatoire de savoir-vivre, après l'embauche de ses conducteurs et guichetiers, afin d'améliorer sa relation avec la clientèle!

Il est tout simplement effarant de constater le nombre de ces employés qui ignorent totalement leur responsabilité à titre «d'ambassadeurs de première ligne» de la ville de Montréal auprès des touristes et de la population: apparence fréquemment négligée, manque de respect envers la clientèle — incluant la radio à tue-tête (!) —, conduite imprudente et même dangereuse pour les passagers debout, etc. La vétusté, la malpropreté de plusieurs wagons de métro ainsi que les fréquentes interrup-

tions de service n'améliorent en rien non plus «l'image» de la STM! Curieusement, on n'aperçoit jamais, malgré leurs incitations, de «représentants municipaux» dans la horde de ces passagers souvent captifs!

Pierre Samuel
Montréal, le 27 mai 2008

Juive québécoise

En réponse à Jacques Noël qui cherchait de vrais Juifs québécois, je soumetts ma candidature.

Je suis juive, francophone et aussi québécoise et canadienne que Pauline Marois, François David et les Tremblay. Comment peut-on être québécois sans être canadien? Nous léchons tous le dos de la face de la reine sur nos timbres-poste, pas celle de Jacques Parizeau. J'aime la Bottine souriante, Robert Charlebois, Plume et Leonard Cohen. J'ai lu et vu la plupart des pièces de Michel Tremblay. En plus de l'anglais, je maîtrise le vocabulaire religieux du Québec, essentiel pour communiquer mes émotions avec force.

Parmi mes amis les plus chers, plusieurs Québécois «de souche». J'ai déjà habité dans l'Est de Montréal. Les Français disent que j'ai l'accent québécois. J'ai épousé l'homme de mon choix, qui n'est pas juif, sans avoir à demander la permission de mes parents. Peut-être que M. Noël devrait penser à sortir avec des femmes adultes, non des mineures? Peut-être plus juive québécoise que moi? Est-ce que M. Noël serait déjà convaincu que personne ne peut être à la fois juif et québécois?

Nicole Allio
Beaconsfield, le 26 mai 2008

LIBRE OPINION

Mise au point sur la Reine-Nègre

VICTOR-LÉVY BEAULIEU
Écrivain et éditeur

Devant la dérive que tout un chacun fait des propos que j'ai tenus dans *L'aut journal* sur la gouverneure générale du Canada, permettez-moi d'apporter quelques précisions sur ce que j'ai écrit là-dessus.

On m'accuse de m'être vicieusement livré à une attaque personnelle contre la personne de Michaëlle Jean. Qu'ai-je donc écrit de si répréhensible à son sujet? Qu'elle a été à la Société Radio-Canada une journaliste ordinaire? En quoi le jugement que j'ai porté fait-il atteinte aux autres qualités que possède Mme Jean? J'ai été longtemps critique de télévision et n'est-ce pas mon droit de porter jugement sur le travail professionnel qu'elle faisait à Radio-Canada? En quoi la chose peut-elle me valoir ces accusations de racisme qu'on m'impute depuis la parution de mon texte?

Quelle faute ai-je aussi commise, et qui serait insultante, quand je dis que Mme Jean a fait fi de ses convictions profondes (et les documents pour le prouver ne manquent pas pour entrer la chose) afin de devenir la gouverneure générale du Canada, comme par exemple d'avoir renoncé à sa citoyenneté française à laquelle elle a souvent prétendu tenir beaucoup? Bien évidemment, j'ai été fâché quand Mme Jean a accepté de devenir la gouverneure générale du Canada parce que je la trouvais bien naïve et peu conséquente d'accepter un poste qui est le symbole même du colonialisme britannique qui a toujours mal servi la cause québécoise. [...]

Reine-Nègre

On m'accuse aussi d'être raciste parce que j'ai dit que Mme Jean, depuis qu'elle occupe la

fonction de gouverneure générale, se comporte comme une Reine-Nègre, de la même façon que se comportaient et se comportent toujours les puissances toujours colonisatrices en Afrique, en contribuant à installer au pouvoir des chefs qui deviennent des rois nègres. Moi, qui étudie actuellement l'histoire des Rois-Nègres africains, je peux dire que la situation des Noirs est peut-être encore pire qu'à l'époque du colonialisme d'autrefois.

Mes détracteurs ont dit que Jeanne Sauvé et Adrienne Clarkson ont été avant Mme Jean gouverneures générales du Canada et qu'on ne les a pas accusées d'être des Reines-Nègres. Il y a une raison simple à cela: ces deux femmes ne sortaient guère de leur fonction apolitique. Même que Mme Clarkson, dans l'un de ses premiers discours, disait considérer le Québec comme une société distincte et qu'elle était résolue à travailler pour son épanouissement, au même titre qu'elle allait le faire pour les autres provinces du Canada, mais avec plus de sympathie encore parce qu'elle aimait les valeurs que les Québécois défendaient. Elle était originaire d'Asie et savait les souffrances que vivent les peuples qui se sentent menacés. Avoir dit de Mme Sauvé et de Mme Clarkson qu'elles étaient des Reines-Nègres aurait donc été absolument insultant parce que totalement démagogique.

Un cas à part

Le cas de Michaëlle Jean est tout à fait différent: dès qu'elle fut nommée gouverneure générale, elle a oublié qu'elle devait représenter tous les Canadiens et de façon apolitique comme le veut la fonction qu'elle occupe. Elle a donc sauté à pieds joints dans le train du gouvernement fédéral et, par ses prises de position, voudrait bien nous réduire, nous Québécois francophones, à une communauté mineure

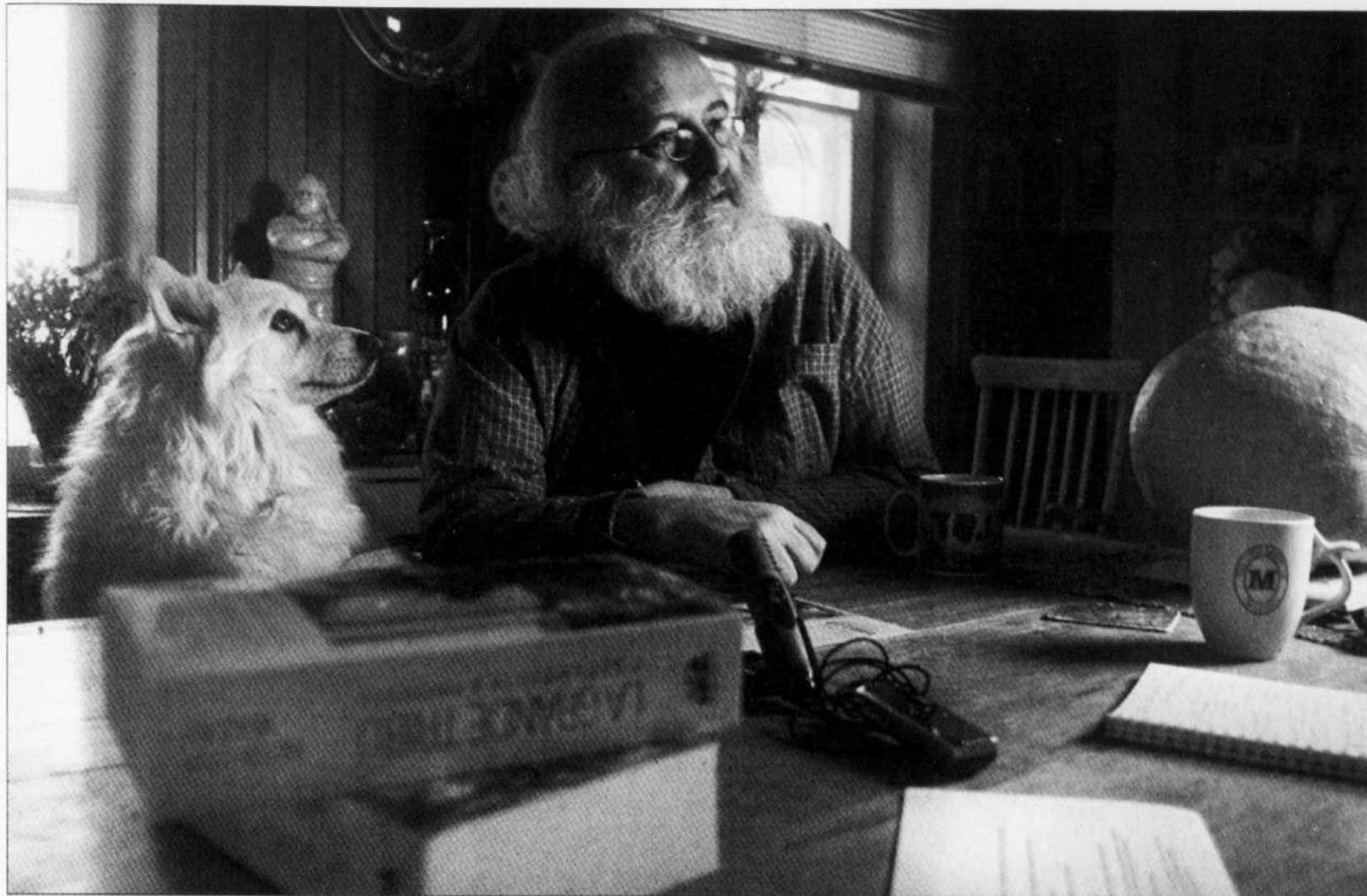
de la grande ensemble *canadian*. Comme indépendantiste qui croit que le Québec est un pays, ai-je le choix de ne pas voir en elle une ennemie et n'ai-je pas le droit de dire qu'elle est une Reine-Nègre au service d'un pouvoir qui rêve au jour où il aura réussi à nous neutraliser totalement?

Evidemment, comme les Canadiens anglais et les fédéralistes québécois ne veulent pas qu'on fasse de débat là-dessus, on fait de moi un saint Sébastien dont on voudrait se débarrasser. Le domaine étonnant, c'est que les radicaux dans ce domaine-là sont les gens du Bloc québécois. Il est vrai toutefois qu'ils ne parlent plus d'indépendance depuis belle lurette, et qu'ils se contentent de défendre prétendument les intérêts du Québec à Ottawa. [...]

Pour terminer, ce petit mot encore sur le racisme dont on m'accuse. Si je l'étais, aurais-je écrit tous ces ouvrages dans lesquels j'ai salué les mouvements de libération des Noirs, ceux des mulâtres de l'Amérique du Sud, ceux des Métis de l'Ouest canadien, ceux des Indiens de l'Amérique du Nord, et serais-je en train d'écrire un roman sur les Rois-Nègres mis au pouvoir par les puissances de l'Occident afin de s'enrichir sans mauvaise conscience aux dépens de peuples qui ne cessent de s'appauvrir?

Si j'étais raciste comme tous ces fanatiques qui me menacent aujourd'hui de me casser la gueule, aurais-je accepté l'invitation de Dany Laferrière de passer quelque temps en Haïti avec lui parce que j'admire la résistance difficile et courageuse de son peuple, qui représente le seul pays francophone dans les Amériques? Pour le reste, tout ce qui grouille, grenouille et scribouille n'a à mes yeux pas plus de conséquences que cela en eut dans d'autres circonstances. Nous vaincrons. Nous finirons bien par vaincre en dépit de la Reine-Nègre [...] et des racistes *canadian*.

IDÉES



La colère de Victor-Lévy Beaulieu provient, selon Joël Des Rosiers, «d'une attitude historique — la collaboration avec la Couronne britannique et ses représentants contemporains — qu'il croit répéter chez l'actuelle occupante de Rideau Hall».

Prisonnier du parti pris



Norman Spector

Les chiens de garde aussi ont des maîtres. Le journaliste Don Macpherson est venu à la défense de ses collègues et de son employeur pour avoir publié des extraits du rapport Bouchard-Taylor. «The Gazette et son journaliste, Jeff Heinrich, avaient essentiellement raison», a-t-il écrit. Pour ma part, je suis heureux d'apprendre que le Conseil de presse du Québec aura à juger si le fait d'avoir «essentiellement raison» correspond à la rigueur attendue des lecteurs envers leurs quotidiens. Je me demande même si une manchette à la une, suggérant que l'apprentissage de l'anglais est un élément clé de la solution de l'intégration à la québécoise, répond à cette balise professionnelle.

Soyons clairs. N'importe quel média aurait publié en exclusivité des extraits du rapport Bouchard-Taylor. Seulement, ceux qui organisent les fuites le font généralement pour satisfaire des intérêts précis.

Je suis moi-même un boulimique des médias. Au cours des quatre dernières années, je me suis réveillé aux petites heures du matin pour lire des journaux provenant de tous les coins du monde. Avant même que les gens ne sortent du lit, j'ai déjà affiché un résumé des nouvelles et des opinions sur mon carnet (*members.shaw.ca/nspector4*), en séparant le bon grain de l'ivraie journalistique — et même des erreurs, à l'occasion. Ma sélection et mes analyses sont disponibles gratuitement. On me demande parfois pourquoi j'abats tout ce travail.

Franchement, j'expérimente. Partout dans le monde, la presse écrite connaît de sérieuses difficultés. Le tirage est en déclin et les lecteurs vieillissent. Les jeunes Canadiens passent aujourd'hui plus de temps à naviguer dans Internet qu'à écouter la radio.

Les lecteurs qui restent se demandent si les journalistes ne cachent pas un quelconque parti pris. Bien sûr qu'ils en ont un!

Voici d'ailleurs comment Lester Markel, un homme sage qui a édité les sections dominicales du *New York Times* pendant près de 40 ans, décrivait l'écriture journalistique:

«Le journaliste le plus objectif rassemble 50 faits. De ces 50, il en choisit 12 à inclure dans son histoire... [et] en écarte 38. C'est le premier jugement.»

«Puis, le journaliste ou le pupitreur décide quels faits seront placés dès le premier paragraphe de l'histoire, soulignant un fait au-dessus des onze autres. C'est le deuxième jugement.»

«Alors, le pupitreur décide si l'article sera placé à la page 1 ou à la page 12; à la page 1, il attirera beaucoup plus l'attention du lecteur que s'il est situé à la page 12. C'est le troisième jugement.»

«Cette présentation dite objective des faits est ainsi soumise à trois jugements, tous trois portés par des êtres humains et non par Dieu.»

Puisque chaque mot dans un journal défend un parti pris, certaines personnes en concluent qu'elles auraient avantage à se replier au sein de communautés idéologiquement homogènes dans Internet. Je crois que la meilleure solution — et à vrai dire notre seule protection en tant que citoyens — passe par la recherche d'une diversité de sources d'information pour ensuite les comparer entre elles.

Malheureusement, peu de gens ont le temps ou les moyens de trouver ces sources alternatives. Au contraire, plusieurs lisent les journaux pour leur seul divertissement, y compris ceux qui prennent plaisir en lisant les nouvelles et les opinions qui confortent leurs préjugés et démolissent du même coup les points de vue de leurs ennemis politiques ou idéologiques. La concurrence aggrave cette tendance, puisque les médias alimentent de plus en plus les préjugés de leurs publics.

En plus, en raison de leur immense pouvoir, les quotidiens échappent remarquablement au principe de l'imputabilité, surtout au Canada anglais. Au cours des quatre dernières années, j'ai noté que beaucoup de quotidiens et de journalistes avaient de la difficulté à admettre leurs erreurs. Peu de gens critiquent une profession qui, selon le dictionnaire anglais, «achète l'encre au prix de sang». Parfois, il me semble qu'il y a dans ce milieu un accord tacite voulant qu'un journaliste n'en critique jamais un autre.

Voilà d'ailleurs pourquoi les événements entourant la publication du rapport Bouchard-Taylor paraissent si fascinants pour quelqu'un qui, comme moi, les observe de l'extérieur du Québec. En lisant entre les lignes, on constate bien que les commissaires ne se sont pas du tout laissés impressionner par la performance de quelques journalistes et éditeurs dans cette crise. Après les fuites d'une partie du rapport, quelques commentateurs ont même soulevé des questions fondamentales: *The Gazette* a-t-il vraiment rendu un service au public en publiant son scoop? Était-ce si essentiel de devancer de quelques jours le dévoilement de la version officielle et complète?

Je suis finalement tenté d'établir un rapport contrasté avec la réaction du Canada anglais à la suite de la diffusion, par le *Ottawa Citizen* il y a quelques années, d'un rapport de la GRC qui entachait la réputation de Maher Arar, ce Canadien expulsé vers la Syrie où il a été torturé pour le forcer à signer de fausses confessions. Les journalistes hors Québec et même l'Association canadienne des journaux ont alors défendu le quotidien et sa journaliste responsables du scoop. Ce n'est que beaucoup plus tard — bien trop tard en fait — après la publication du rapport de la commission O'Connor sur cette triste affaire que des questions ont commencé à germer sur le rôle et la responsabilité de ce chien de garde...

L'obscurantisme de VLB: un scandale



JOËL DES ROSIERS
Poète et psychiatre

Du littoral aux grands espaces parcourus de vents hasardeux, la route qui mène à Trois-Pistoles serpente au travers de pittoresques villages, Saint-Guy, Saint-Clément, Notre-Dame-des-Neiges, et au-delà, le fleuve géant comme un jugement dernier qui remonte, majestueux, vers les fosses de l'Atlantique. Pas un ne peut dire à quel moment vous quittez l'eau douce pour le sel de la mer.

Dans ce vide pailleté d'embruns et de géographies aux hautes couronnes d'ajoncs, courent des légendes: le quéteux, le cheval noir, le gobelet, et l'on croit entendre dans ces demeures aux splendides rivières, au milieu des accents traînants, même après leur départ, les voix des conteurs réunis pour des soirées de paroles. Krik! Krak! La compagnie dort-elle? Non, la compagnie ne dort pas!

C'est dans ce haut-lieu patrimonial, aux portes de la Côte-Nord et des glaciers inaccessibles, que vit le patriarcat à la barbe blanche. Victor-Lévy Beaulieu y puise ses rêves dans les profondeurs solennelles de la nature et de la culture, sans bouger, observant la gigue des hémérocailles ocellées d'un œil noir innocent comme une consolation, sans retirer ses pieds de la boue qui moire les grèves.

L'évocation qui précède aurait pu ressembler à la prose d'un littérateur nostalgique, digne des romans naturalistes, si cette errance tranquille comme une révolution n'avait donné naissance à des errements tragiques. Le spectacle qui s'ensuivit dans les médias ne pourrait trouver d'analogie que dans une panique identitaire qui tarade les fondations de la demeure nationale. Serait-ce qu'une certaine idée de la nation québécoise d'ascendance canadienne-française se dévoile dans l'accès de fièvre du plus prolifique de ses écrivains, quand ce dernier cherche à nous imposer la forme la plus honteuse de la violence: le préjugé de pacotille, la condescendance et le mépris.

Pensée néocolonialiste

Si son règne de vice-reine du Canada continue sous ces auspices, qu'advient-il de Michaëlle Jean qu'on meurtrit sans cesse depuis sa nomination et avec elle, les membres de sa communauté d'origine, toutes tendances politiques confondues? Une femme unanimement décrite par ses intimes comme lumineuse, authentique et cultivée est réduite aux pires épithètes, se voit qualifiée de «Reine-Nègre» au motif, selon moi, d'avoir commis le sacrilège de représenter la nation canadienne-française au rendez-vous historique de la réconciliation avec la France.

Il convient de s'interroger sur l'origine de cette pensée. Tout ex-colonisé, remarquait Frantz Fanon, psychiatre et penseur de la décolonisation, n'attend que le moment de devenir à son tour colonisateur. Comme le souligne Édouard Glissant, dans la réalité souffrante des pays, les histoires récentes en proposent combien d'exemples: «[...] l'ancien colonisé reprend les manières, les stratégies, les injustices de l'ancien colonisateur».

La diatribe de VLB est le reflet des implacables effets de la distorsion magique ou mythique qu'on fait courir à l'Histoire quand on lui gauchit le cou. L'écrivain déverse son cyclone de pensées noires en occultant une notion impossible à éliminer si on veut comprendre le rapport entre «le Canadien-français et son double» pour re-

prendre le titre du bel essai de Jean Bouthillette (1972, réédité en 1989 et 1997). Ce poème tragique, tenu par Pierre Vadeboncoeur pour un sommet de l'ellipse, commence ainsi: «Dans le silence tumultueux d'une âme collective en proie à un indicible malaise, c'est de toutes parts que nous, Canadiens français, sommes cernés.»

Souffrance

C'est que le colonisé canadien-français a d'abord été un colon. Là est son double. C'est le lieu de sa vertigineuse vérité, de sa perte et de son assumption. VLB semble l'oublier. Que dit ce passage de l'essai sinon cette cruelle lucidité: «Nous souffrons de la souffrance confuse et rampante des vaincus et des expropriés du monde; d'une souffrance qui ne sait pas encore qu'elle est souffrante. Nous ne savons pas, puisqu'on nous dit heureux, que d'une invisible blessure s'écoule notre vie même.»

On ne peut en effet se faire donneur de leçons d'histoire dans un texte d'exaltation triomphaliste, sans mentionner que la traite négrière et l'esclavage ont sévi en Nouvelle-France dès sa fondation. De nombreux travaux en attestent dont ceux, pionniers, de Marcel Trudel, lequel révélait l'étendue du commerce du «bois d'ébène» au Canada français dans un ouvrage publié dès 1960. Ces parts sombres de l'histoire du Canada français sont enfin suées, si bien que nous pouvons faire lien dans une connaissance partagée du monde au lieu de les renier.

Traîtres, rois nègres et petite loterie coloniale

Les plus grands poètes sont les plus grands pamphlétaires. Pour quiconque aurait raté l'affaire, VLB plaide la cause de la mémoire canadienne-française souillée, bafouée par une paria, un nouveau riche, une étrangère, indifférente à la solidarité du sang et du lieu, en s'attaquant à la personne même de la gouverneure générale. Il fulmine, il invective, il ridiculise. On ne peut lui reprocher un manque de mesure car c'est dans la démesure même qu'il fonde son propos. Sa colère provient, selon moi, d'une attitude historique — la collaboration avec la Couronne britannique et ses représentants contemporains — qu'il croit repérer chez l'actuelle occupante de Rideau Hall.

Dans un livre tiré de sa thèse de doctorat, *La Petite Loterie* (1997), Stéphane Kelly, jeune sociologue alors, démontre les mécanismes de la politique coloniale britannique. Lord Durham savait susciter les sujétions les plus accablantes en faisant miroiter les gratifications de la «petite loterie coloniale» aux chefs patriotes. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, il révèle les faiblesses des uns et des autres en montrant comment les résistants renoncent à leur idéal républicain pour embrasser la tradition monarchique.

La petite loterie consiste en un système de distribution de faveurs qui vise à gagner l'adhésion du rebelle et à en faire un parvenu, c'est-à-dire un membre de la collectivité qui trahit les intérêts de la nation au profit de ses avantages personnels. Depuis 130 ans, conclut le sociologue, le parvenu canadien-français s'inscrit en droite ligne dans la tradition des Parent, Lafontaine et Cartier qui acceptent de collaborer avec la Couronne. Que certaines élites africaines anciennes et nouvelles aient pactisé avec les Européens au gré de leurs intérêts constitue un fait dont l'avenir de l'Afrique et des diasporas ne saurait dépendre. Comme les Canadiens-Français, les Africains sont humains et rien de ce qui est humain ne leur est étranger, grandeurs et turpitudes.

Lutter pour la liberté

Les mises en accusation périodiques des «traîtres» augmentent pendant tout le XX^e siècle, surtout en situation de crise. La plus célèbre s'est produite vers la fin de l'ère duplessiste, sous la plume d'André Laurendeau dans un éditorial publié dans *Le Devoir* («La théorie du roi nègre», 4 juillet 1958). Ne sommes-nous pas en situation de crise au Québec?

Sans pouvoir étayer sa fronde dépourvue de fondement moral ou scientifique, VLB hisse son pavillon noir au-dessus des foules hypnotisées en guise de pensée de la rencontre, de l'échange et du dialogue. Condescendant à souhait, il banalise les luttes pour la liberté menées par les esclaves et les rejette dans les tranchées de



CHRIS WATTIE REUTERS

«Si son règne de vice-reine du Canada continue sous ces auspices, qu'advient-il de Michaëlle Jean [...] et avec elle, les membres de sa communauté d'origine, toutes tendances politiques confondues?»

L'Histoire au profit d'une conception révisionniste. Pour lui, seuls les grands planteurs et les grands trafiquants d'esclaves auraient décidé de mettre fin à la traite négrière par crainte d'une explosion démographique.

Il réduit ainsi par ignorance le rôle cardinal de la Révolution de Saint-Domingue (1793-1804) dans la fin de ce système d'exploitation en Amérique. Et nous autres savons depuis la nuit des temps que l'esclavage est un crime contre l'humanité et n'avons pas eu besoin de reconnaissance symbolique par la France, qui n'a encore versé, à ce jour, aucune compensation financière aux descendants des esclaves comme l'Allemagne, après sa défaite, fut contrainte de dédommager l'État hébreu.

Le contexte international

Les nouvelles élites occidentales, conscientes de ce qui se prépare à leurs portes, prétendent gérer les immenses énergies gaspillées par le racisme, l'exclusion et l'injustice autrement que par l'enfermement dans une vision exotique du monde. Du bout des lèvres, elles font repentance... Dès lors, les migrations plus énormes que les anciennes invasions (Rimbaud) feront de Trois-Pistoles un «bout du monde» exaltant un âge d'or qui n'aura jamais existé. Comme si tout s'effondrait sous la symphonie des oies dont la blancheur, au-dessus du grand fleuve gris, souligne la surprise de trouver là un avatar mélancolique.

Ainsi, il est juste de considérer sans complaisance la perspective de l'élection à la présidence de l'État le plus puissant de la planète d'un métis, africain par son père et américain et cherokee par sa mère, Barack Obama, comme un signe que nous suivons tous à travers les colusions maléfiques et les pénombres montantes. Et cette élection fut donc précédée de la nomination d'une descendante d'esclave ayant conquis de haute lutte la liberté comme chef d'État du Canada. Poète, nous sommes debout sur le terrain du bon combat contre le principe d'inertie et les entropies mortifères. VLB serait alors appelé à d'autres distinctions que celles infiniment plus tristes de réchauffer des atmosphères de méfiance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précaut (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma)/Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzeiti (pupitre), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Annelise Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécliel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Christian, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Malmis, Claire Piquet, Geneviève Pierrard, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaire), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

UQAM

SUITE DE LA PAGE 1

jusqu'à présent. Les mesures mises de l'avant par l'UQAM sont encore à l'état de «pistes tout comme en juin 2007», peut-on lire dans le document daté du 22 mai. Plusieurs éléments du plan demandent à être complétés: «la documentation supportant la quantification des mesures», «l'échéancier détaillé d'implantation et d'exécution des mesures», «l'identification des responsables de l'implantation et du suivi des mesures» et «l'intégration des pistes de redressement identifiées dans un plan global».

À l'UQAM, on estime cette analyse quelque peu limitée. «Des comptables qui n'ont jamais travaillé dans le milieu universitaire ont peut-être besoin de plus de détails que d'autres personnes qui sont dedans», fait valoir la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Monique Goyette, précisant que le budget de l'UQAM compte pas moins de 5000 postes différents, reliés les uns aux autres. Elle souligne l'importance du travail accompli à ce jour, alors que 150 mesures ont été mises en place touchant autant l'augmentation des revenus que la compression des dépenses.

«Oui, on s'est trompé sur le plan immobilier. Mais est-ce que l'UQAM est capable d'assumer et de rembourser elle-même l'ensemble de ses erreurs sans nuire à sa mission?», s'interroge Mme Goyette.

Si on ne s'en tenait qu'à une vision comptable, il faudrait retrancher 72,8 millions dans le budget en 2011-12 pour revenir à l'équilibre. Cela équivaldrait à une diminution de la masse salariale de l'ordre de 20 %, explique Mme Goyette qui écarte ce scénario de Ernst & Young. La firme considère le renouvellement des conventions collectives comme une «opportunité» à saisir.

«Il y a des limites à ce qu'on peut demander à la communauté universitaire. On a déjà fait un effort de 30 millions par année, ce qui n'est pas cosmétique», rétorque l'argentièrre de l'UQAM.

Gouvernance

La structure même de l'UQAM constitue par ailleurs aux yeux des comptables un obstacle à la réalisation d'un plan de retour à l'équilibre. «Les cadres et membres du conseil d'administration auxquels [sic] la responsabilité incombe de mettre en place le plan de redressement sont les personnes mêmes qui en seront affectées au quotidien», écrivent les experts.

De plus, l'UQAM ne dispose pas, affirme-t-on dans le document, «de toute les ressources ni de l'expertise requise pour mener à bien un tel projet seule».

Ernst & Young reproche en outre à la direction de l'UQAM son manque de collaboration. La firme embauchée par l'UQAM pour l'accompagner dans ses démarches, PricewaterhouseCoopers, n'a eu qu'un accès partiel aux informations financières et au personnel de l'UQAM, selon la deuxième firme comptable mandatée par l'UQ. Déjà, en novembre dernier, PricewaterhouseCoopers soulignait la complexité du mode de gestion collégial de l'UQAM.

L'analyse de Ernst & Young s'inscrit dans la foulée du protocole convenu en septembre dernier entre l'UQAM, l'UQ et le ministre de l'Éducation. Celui-ci prévoyait que l'UQAM et PricewaterhouseCoopers produiraient un plan de redressement qui serait ensuite analysé par Ernst & Young pour le compte de l'UQ. Le plan et l'analyse de l'UQ seraient ensuite transmis à un comité de sages où siège notamment la directrice de la Grande Bibliothèque, Lise Bissonnette. Le tout, dans l'espoir d'arriver à un plan final de redressement.

Or, Ernst & Young estime que seuls le gouvernement et l'UQ ont respecté les termes de l'entente jusqu'à ce jour, l'UQAM n'ayant pas fourni de plan de retour à l'équilibre budgétaire complet. Cela s'avère mission impossible aux dires de l'UQAM.

«On essaie de travailler avec le gros bon sens. [...] Oui, on peut équilibrer comme on le ferait dans une entreprise normale qui ferait des profits, mais l'UQAM est là pour rendre des services», laisse tomber Mme Goyette.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2008-09 comporte un léger déficit de moins d'un million. Toutefois, le déficit s'emballa à 19,5 millions lorsqu'on additionne les frais financiers reliés aux dérapages immobiliers et aux subventions conditionnelles retenues par Québec. L'UQ, qui doit approuver le budget de l'UQAM, a plutôt donné jeudi dernier une autorisation de dépenses jusqu'en décembre prochain.

Malgré les nombreuses mesures de redressement, l'UQAM estime qu'elle sera toujours aux prises avec un déficit annuel de 24,4 millions en 2011-12, principalement en raison des frais financiers liés à la construction du Complexe des sciences et du projet avorté de l'Îlot Voyageur.

Le Devoir

Les préférences alimentaires changent

Ottawa — Le régime alimentaire canadien comprend aujourd'hui davantage de fruits frais, de yogourts, de fromages, de crèmes, de viandes rouges, de jus exotiques, de lait à faible teneur en gras, de vin et de spiritueux, révèlent des données rendues publiques hier par Statistique Canada. Les Canadiens préfèrent également inclure moins de céréales et de sucre, moins d'huiles, de graisses et d'œufs dans leur alimentation. L'utilisation de lait homogénéisé et de lait à 2 % a diminué et a été compensée en partie par une augmentation de celle du lait à 1 % et du lait écrémé dans le régime alimentaire. Cependant, les Canadiens consomment davantage de gras provenant des fromages et des crèmes. — PC



En France, une cinquantaine de marins-pêcheurs se sont emparés des produits de la mer d'une grande surface pour les donner aux passants. Les pêcheurs ont été rejoints par des ambulanciers qui ont mené une opération escargot pour réclamer un carburant moins cher (photo du haut). Des manifestations ont aussi secoué l'Indonésie.

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

boulevard circulaire de Sofia, demandant au gouvernement la «maîtrise de la hausse spéculative du prix du diesel». Les sociétés de transport d'autobus ont menacé pour leur part d'arrêter durant une heure le transport des passagers demain.

Aux Pays-Bas, les deux premières organisations de transporteurs ont appelé les routiers à manifester leur mécontentement en klaxonnant à des heures précises. Des panneaux seront aussi disposés près d'endroits très fréquentés. Ils proclameront que «la coupe est pleine, le réservoir est vide». Le syndicat de patrons routiers espagnols Fenadismer, minoritaire, a appelé à une grève illimitée à partir du 8 juin.

En Autriche, le gouvernement a annoncé qu'il allait déboursier 60 millions d'euros pour financer une série de mesures pour réduire les frais de transport.

En Indonésie, des étudiants en colère ont tenté sans succès de forcer des barrières policières pour bloquer le convoi du vice-président Jusuf Kalla, tandis qu'à Surabaya, deuxième plus grande ville du pays, des centaines d'étudiants et de pêcheurs ont bloqué une autoroute et intercepté un camion qui transportait du kérosène. Ils dénonçaient tous une hausse annoncée de 30 % des prix.

L'Indonésie a d'ailleurs annoncé hier qu'elle allait se retirer de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Seul pays d'Asie du Sud-Est membre du cartel qui regroupe 13 pays producteurs, l'Indonésie a vu sa production décliner depuis 1995 et est désormais devenue importatrice nette.

Les cours du pétrole brut, à près de 130 \$ le baril hier soir, ont été multipliés par six depuis 2002. Ils avaient franchement reculé mardi et hier sur les marchés financiers, les analystes s'attendant à une baisse de la demande, avant de rebondir.

Politique

Sur le plan politique, pressés par cette grogne internationale, plusieurs pays européens ont appelé à agir pour contrer la hausse des prix du pétrole, mais sans suivre Nicolas Sarkozy et son idée de plafonner la TVA sur les carburants.

«Il s'agit d'un problème mondial d'offre et de deman-

de, pas seulement à court terme mais à moyen et à long terme», a déclaré hier le premier ministre britannique Gordon Brown.

M. Brown, qui participait en Écosse à une réunion de dirigeants de groupes pétroliers, a appelé ceux-ci à faire connaître leurs idées pour accroître l'offre pétrolière alors que les prix du baril s'envolent. Pour agir sur l'offre, la ministre française de l'Économie, Christine Lagarde, a demandé mardi que les pays du G7 saisissent les pays producteurs de pétrole pour obtenir une hausse de la production.

Le ministre portugais de l'Économie, Manuel Pinho, a appelé l'UE à débattre «de toute urgence» de mesures permettant de «minimiser l'impact de la hausse des prix du pétrole», dans une lettre adressée à son homologue slovène, dont le pays préside l'UE.

«Nous avons travaillé dernièrement sur une amélioration de l'efficacité énergétique, la modernisation du système des transports, la création d'un marché unique de l'énergie, une meilleure utilisation des énergies renouvelables et une politique industrielle solide. Autant de bonnes solutions que nous devons mettre en place rapidement», a-t-il souligné.

Plusieurs pays ont par ailleurs demandé des mesures pour les secteurs les plus en difficulté. La France et l'Espagne ont demandé mardi que l'UE verse des aides directes aux pêcheurs européens, tandis qu'hier, le ministre bulgare de l'Économie a indiqué que des mesures européennes visant à alléger la situation des transporteurs routiers étaient à l'étude.

En revanche, les responsables européens se sont déclarés globalement sceptiques sur la proposition lancée mardi par le président français Nicolas Sarkozy de plafonner le prélèvement de la TVA sur les carburants, afin de limiter les effets de la flambée des cours du brut.

Alors que la Commission européenne avait jugé mardi que ce serait un «mauvais signal» aux pays producteurs qui pourraient augmenter encore leurs prix, le commissaire aux affaires économiques, Joaquín Almunia, s'est déclaré favorable hier seulement aux «mesures concrètes et précises pour aider les secteurs les plus faibles».

D'après l'Agence France-Presse

ROBOT

mettre au bras robotisé.

Les chercheurs ont ainsi appris en quelques jours à deux singes macaques immobilisés à contrôler par la pensée le bras robotisé, placé à côté de leur épaule.

Ils espèrent pouvoir tester dans les deux ans sur des patients une interface cerveau-machine plus complexe — avec l'implantation d'électrodes —, tandis qu'ils travaillent déjà sur des bras robotisés plus sophistiqués encore, notamment au niveau du poignet.

Mais de nombreux obstacles restent à surmonter avant de pouvoir passer à une large application clinique de cette technologie, avertit

dans un commentaire dans *Nature* John Kalaska (Université de Montréal, Québec, groupe de recherche sur le système nerveux central). «La fiabilité à long terme des électrodes doit être améliorée», écrit-il en invoquant des détériorations observées au bout de semaines ou de mois, alors que l'on devrait pouvoir compter sur des années de bon fonctionnement.

Autre problème, les succès de ces techniques demeurent confinés aux laboratoires à cause du matériel relativement peu mobile et de la nécessité d'une supervision constante par un technicien entraîné.

HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre Stockwell Day, un ami personnel de Maxime Bernier, n'a ni nié, ni confirmé. «Toutes ces questions ont déjà reçu une réponse et j'espère que le député d'en face n'est pas à ce point naïf qu'il pense que les rencontres entre des représentants du SCRS et le premier ministre, quel qu'en soit le sujet, relèveraient du domaine public. Peut-on être plus naïf?»

Plus tôt dans la journée, M. Day refusait de répondre aux questions des journalistes à un point tel qu'à leur vue, il a mis ses talents de marathonnien à profit en prenant la fuite dans les couloirs du parlement.

Les fréquentations passées de Julie Couillard, l'ex-conjointe de M. Bernier, avec des hommes proches du milieu criminel, dont un membre en règle des Rôckers, ont été rendues publiques le 7 mai dernier.

La question de M. Dossanj était suffisamment précise pour écarter la thèse d'une hypothèse lancée au hasard. En effet, après la période de questions, M. Dossanj a indiqué qu'il avait une «source». Son collègue Denis Coderre a renchéri en indiquant que «ce n'est pas une partie de pêche. On a des sources crédibles qui nous ont amenés à poser cette question-là». Il a refusé d'en dire plus, invoquant le privilège des journalistes de préserver l'identité de leurs sources. En coulisse, les libéraux disent avoir la date précise de cette rencontre, mais ne pas vouloir la révéler de peur d'identifier la source en question.

Plus tard, un haut responsable au bureau du premier ministre a tout nié. Des rencontres avec le SCRS surviennent parfois «pour des questions de politique», mais certainement pas pour discuter du cas du ministre des Affaires étrangères, a dit au *Devoir* cette source qui refuse d'être nommée. «Il n'y a pas eu de rencontre. Toute cette accusation est plutôt bizarre, en fait.»

Selon les libéraux, si cette rencontre a bel et bien eu lieu, elle invaliderait en totalité la thèse du gouvernement. Elle prouverait que les relations amoureuses de M. Bernier avec Julie Couillard soulèvent bel et bien des questions de sécurité nationale et que le premier ministre était au courant de la position fâcheuse dans laquelle se trouvait son ministre.

Hier, le ministre déchu a émis une brève déclaration. «Avec humilité, j'accepte l'entière et unique responsabilité de cette erreur», écrit-il. M. Bernier va même jusqu'à avoir pitié de son ex-conjointe, qui n'avait pourtant pas hésité à lui adresser une série de reproches dans son entrevue très médiatisée. «Je constate également, avec regret, les conséquences qu'ont eu les récents événements sur la vie privée de Mme Couillard.»

M. Bernier jure de sa loyauté envers le Parti conservateur et insiste pour dire qu'il restera député de Beauce «avec dévouement, conviction et intégrité». «L'appui reçu de mes concitoyens de Beauce me touche beaucoup. Je continuerai à les servir et à les représenter avec honneur et fierté.» M. Bernier s'absentera quelques jours pour se reposer en famille.

Théories multiples

Toutes les théories les plus rocambolesques circulent depuis quelques jours sur la colline parlementaire pour comprendre le rôle de Julie Couillard dans la vie de Maxime Bernier et l'importance à accorder aux documents égarés chez elle pendant cinq semaines.

Une de ces théories, élaborée par le réseau de télévision CBC, veut que certains pays étrangers s'adonnent à l'espionnage utilisent parfois le crime organisé pour recueillir de l'information. La Russie a été mentionnée. Dans cette optique, la nature des documents égarés (des documents classés secrets relatifs au sommet de l'OTAN) pèse lourd dans la balance.

«Il y a des experts en sécurité qui disent qu'il peut y avoir un lien entre la Russie et le crime organisé», a déclaré M. Coderre. [...] Tant qu'on ne nous donnera pas de réponse, toutes les options sont valables.» Le gouvernement conservateur répète en effet que la sécurité nationale n'a pas été compromise par le document resté cinq semaines chez Mme Couillard, mais il refuse de dire si des vérifications ont été faites pour appuyer une telle affirmation.

Pour sa part, le *Globe and Mail* rapportait dans son édition d'hier que ce n'est pas en après-midi, mais bien lundi matin que Stephen Harper avait reçu la démission de son ministre. Selon des amis de M. Bernier qui demandaient l'anonymat, le bureau du premier ministre n'aurait pas accepté sur-le-champ, préférant essayer d'en savoir plus sur l'impact qu'aurait l'entrevue de Mme Couillard devant être diffusée plus tard ce soir-là. Cela expliquerait qu'il ait déclaré lors d'un point de presse à midi ne pas prendre «au sérieux ces sujets». M. Harper a finalement annoncé le départ de son ministre à 19h lundi, deux heures avant l'entrevue. Le porte-parole du premier ministre, Dimitri Soudas, a réfuté ces allégations, affirmant même qu'il exigerait une rétractation du journal, mais le *Globe and Mail* se dit confiant dans sa version des faits.

Notons enfin que dans la version anglaise de l'entrevue, Mme Couillard a affirmé avoir été approchée par le Parti conservateur en 2007 pour devenir candidate aux prochaines élections. Une «connaissance d'affaires» lui aurait suggéré de se présenter à une réception où M. Bernier serait, histoire d'en apprendre un peu plus sur la politique. C'est à ce moment que le couple s'est rencontré.

On ignore de quoi vit Mme Couillard, qui se dit agente immobilière pour une firme qui le nie. Elle habite une maison avec piscine creusée située à Laval. Des voisins ont confié à certains journalistes qu'il y avait toujours des voitures de luxe chez elle et que tout portait à croire qu'elle conduisait une Audi.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

maladie neuromusculaire dégénérative ou frappées du syndrome d'enfermement («lock in syndrome») consécutif à un caillot.

• Souvent, la maladie des patients a laissé intactes les parties du cerveau impliquées dans les mouvements. Leur cerveau peut donc produire l'activité qui normalement déclenche les mouvements. La solution consiste à enregistrer cette commande cérébrale, grâce à de fines électrodes implantées dans le cortex (le cortex moteur primaire, dans l'étude), et à la trans-

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390